

LA SAVOIE

Littéraire & Scientifique

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous le patronage de l'Académie de Savoie

13^e ANNÉE -- 1^{er} TRIMESTRE

SOMMAIRE

CHRONIQUE. — Nouveaux Membres. — Une Lettre du Front. — La Médaille-souvenir Déchelette. — De Sonnaz à San Christoval. — A travers les Livres et les Revues.

D'ARCOLLIÈRES. — *Séance publique du 27 Juin 1918 (présidence de M. Emmanuel Denarié).*

Gabriel PÉROUSE. — Discours de réception : *Les Archives de la Savoie.*

Emmanuel DENARIÉ. — *Réponse au Discours de réception de M. Gabriel Pérouse.*

François GRANGE. — *Rapport sur le Concours de Peinture de la Fondation Guy.*

C^{te} Amé D'ONCIEU DE LA BATIE. — *Notes sur la rencontre à Dresde, à la fin du XVIII^e siècle, de Bernardin de Saint-Pierre avec le Général Jean-François de Bellegarde, comte de Saint-Romain.*

Abbé P. COMBAZ. — Bibliographie scientifique.



CHAMBÉRY

IMP. GÉNÉRALE SAVOISIENNE, 5, RUE DU CHATEAU

—
1918

Abonnements à « La Savoie Littéraire et Scientifique »

Abonnement pour l'année : **3** fr. — Le N° : **0,75** c.

On peut s'adresser à M. FÉLIX-NAIX, secrétaire-copiste de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Savoie, 5, rue du Château, à Chambéry, ou bien à l'Imprimerie Générale Savoisiennne, 5, rue du Château, ou à la Librairie Dardel, rue des Portiques, Chambéry.

LA SAVOIE
LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

Nouveaux Membres. — Ont été élus : comme membre agrégé, M. le Chanoine REBORD, Prévôt du Chapitre d'Annecy ; comme membres correspondants : M. Henri MAGNIN, Docteur en Droit, Avoué à Chambéry ; M. le capitaine Fr. DE LANNOY DE BISSY, du Service géographique de l'Armée.

Une Lettre du Front. — Elu membre correspondant, le Capitaine DE LANNOY DE BISSY, du Service géographique de l'Armée, remercie l'Académie par la lettre suivante, trop intéressante pour rester enfouie dans nos archives. La lettre est adressée à M. d'Arcollières, Secrétaire perpétuel :

MONSIEUR,

Je vous prie de vouloir bien m'excuser auprès de ces Messieurs de l'Académie, du retard que j'ai mis, à les remercier du très grand honneur qu'ils m'ont fait, en me recevant comme membre correspondant de leur ancienne compagnie. Un travail ininterrompu de plusieurs jours et d'une urgence absolue m'en a seul empêché.

Puis-je vous dire, Monsieur, qu'il m'a été particulièrement agréable de recevoir — aux camps — le diplôme qu'accompagnait votre lettre si affectueuse ?

Cela est de très ancien et très noble style, d'autant que le hasard de la guerre a voulu que le pli vint me trouver dans un coin de l'Ile-de-France où les souvenirs de Savoie sont demeurés bien vivants.

Saint-Thibaud, Quincy, Ville-Savoie, Soucy, les Beauvarden, autant de noms qui chantent à nos oreilles et éclairent l'histoire de Soissons et des Comtes, de Fère et Louise de Montmorency.

Certains chemins, à la largeur de nos chars étroits, bordés de chênes têtus et de fayards, rappellent à s'y méprendre ceux de chez nous qui s'accrochent, comme ici, aux revers des collines. Dans la plaine les hauts peupliers d'Italie, dans

les vergers bien clos et bien verts les pommiers Caroli (qu'on appelle ici des Savoyards) font douter quelquefois du temps et du lieu.

Quel dommage que ce joli pays se couvre de ruines et respire peu à peu la désolation !

Depuis quelque temps déjà des centuries de « *Fanti* » s'y sont installées, et ce n'est pas sans émotion que de loin en loin à l'entrée d'un abri, servant de poste de commandement, nos compatriotes s'arrêtent et saluent l'écarlate de Savoie timbré de la Croix blanche.

L'éloignement du pays fait mieux apprécier les moindres souvenirs ! C'est pourquoi je vous disais que la décision de l'Académie m'a été particulièrement sensible, m'arrivant en un tel lieu et en un tel moment.

Elle me permet de suivre pas à pas les traces de mon père et, de cela aussi, je suis très reconnaissant à ces Messieurs, à qui je vous prie de vouloir bien transmettre l'expression de mes très vifs remerciements.

Fr. DE BISSY.

La Médaille-souvenir Déchelette. — La souscription de l'Académie mentionnée au procès-verbal de la séance du 21 juin 1916, en vue d'acquérir deux exemplaires en bronze de la plaquette gravée en hommage de l'éminent archéologue Joseph DÉCHELETTE, a reçu satisfaction par les soins de M. le Comte Olivier COSTA DE BEAUREGARD, trésorier du Comité, qui en avait pris la louable initiative.

Ces deux pièces rapprochées dans un écrin qui présente en regard la face et le revers, les font saisir dans leur ensemble. La première offre l'effigie en médaillon signé Henri Nocq, avec la légende gravée en relief :

JOSEPH
DÉCHELETTE
MDCCCLXII
MCMXIV

La seconde reproduit la devise ou l'Insignia latine :

en haut GALLIAE RELIQVIAS
 ILLVSTRAVIT
en bas PRO GALLIA MILES
 CECIDIT

Entre les deux, l'âme formée d'une couronne de chêne, traversée en sautoir d'un glaive gaulois et d'une épée contemporaine reliés par une banderole.

On a substitué avantageusement le chêne au laurier que le projet avait emprunté à un monument d'Arles sous Auguste victorieux. Dans la guerre actuelle au laurier triomphant convenait mieux le chêne gaulois et indéfectible.

Le Bibliothécaire-Archiviste.

De Sonnaz à San Christoval. — Il y a environ deux ans, un Membre correspondant de l'Académie lui adressait un volume de 160 pages avec illustrations consacré à un « martyr inconnu », le Père Jean Paget, Mariste, né à Sonnaz le 13 octobre 1816, mis à mort, avec deux autres missionnaires, et dévoré par les sauvages de l'île San Christoval en Océanie, le 20 avril 1847. A une longue lettre où le P. Paget raconte son voyage en Océanie, l'auteur, M. le chanoine PAGET, son neveu, a ajouté des détails précis, des particularités intéressantes. Le tout aidera à fixer et à conserver le souvenir de ce compatriote d'un autre missionnaire savoisien, le Bienheureux François Jaccard, massacré quelque dix ans plus tôt et béatifié en 1900 par le Pape Léon XIII.

A travers les Livres et les Revues. — L'Académie vient de publier le tome VIII de ses *Documents*. Cet important volume de 641 pages comprend les travaux suivants :

1° *La Sainte Maison de Thonon et le Prieuré de Saint-Jeoire (près Chambéry)*, par le Chanoine LAVANCHY. Notice historique documentée sur la vie religieuse et le régime administratif du prieuré depuis son union à la Sainte Maison en 1601 jusqu'à la Révolution.

2° *La Révolution en Chablais*, par le Chanoine PICCARD : reproduction textuelle des actes administratifs de la commune de Saint-Paul (arrondissement de Thonon, canton d'Evian, Haute-Savoie), de novembre 1792 jusqu'en septembre 1793.

3° *Quelques Chartes des Archives du château de Viry*, par le C^{te} Pierre DE VIRY : chartes des XIV^e et XV^e siècles concernant soit l'histoire du Genevois, soit les rapports de la Savoie et du duché de Bourgogne, précédées d'une notice historique.

4° *Le Nécrologe de l'Abbaye de Talloires*, publié d'après le manuscrit inédit conservé au Musée Britannique, avec une savante introduction et des notes très précises, par Louis RITZ, professeur agrégé d'anglais au Lycée de Lyon. Une table onomastique facilite l'utilisation des innombrables renseignements historiques — du XIII^e au XVIII^e siècles — contenus dans cette importante publication. Deux planches hors texte reproduisent deux pages du manuscrit.

5° *Correspondance des Princes et des Princesses de la Maison de Savoie avec la Ville de Lyon*, par Louis CAILLET, Archiviste-Paléographe. L'auteur analyse ou publie 31 pièces inédites du XV^e siècle, conservées aux Archives de Lyon : le texte est accompagné de notes très précises et de références bibliographiques.

— *La Revue de l'histoire de Versailles*, organe de la Société des sciences morales, etc..., de Seine-et-Oise, juillet-décembre 1917, publie une étude de M. COUARD, intitulée : *A propos d'un domicile versaillais du poète Ducis*, de 1798 à 1805. Malgré son titre trop modeste, ce travail, qui s'occupe sans doute des domiciles successifs du poète, nous fait surtout mieux connaître la vie même de Ducis, ignorée ou défigurée. On trouvera dans cette érudite Notice tous les éléments d'une biographie : détails sur ses parents (son père Pierre Ducis, né à Hauteluce ; sa mère Marie-Thérèse Rappe dont le père était natif d'Ugines) ; sur ses études au collège de Versailles ; sur sa vie de famille et ses relations avec les personnalités du temps ; sur son esprit d'indépendance vis-à-vis du tout-puissant Napoléon : Ducis refuse très dignement et un fauteuil de Sénateur et la Légion d'honneur. Grâce aux nombreuses citations tirées de sa correspondance, on peut enfin se faire une idée plus équitable de cette nature loyale et droite, de ce caractère fier envers les pouvoirs, mais plein de délicatesse pour tous ses amis ; de cette âme religieuse, non point bercée dans un sentimentalisme vague, mais fermement attachée aux croyances et aux pratiques de la religion catholique, à laquelle il rend un magnifique hommage dans son Testament, publié *in-extenso* pour la première fois, par le Président de la Société des Sciences de Versailles.

SÉANCE PUBLIQUE DU 27 JUIN 1918

Présidence de M. Emmanuel DENARIÉ

Les fêtes de l'esprit que l'on goûte tant dans les loisirs de la paix, ne sont pas moins à apprécier en temps de guerre et même aux heures tragiques de l'époque présente. C'est ce caractère qu'a offert la séance publique tenue aujourd'hui par l'Académie de Savoie. Elle avait à recevoir M. Gabriel Pérouse, archiviste du département de la Savoie, élu membre effectif résidant, et à entendre, avec la réponse de M. le président, le rapport de M. Grange sur le concours de peinture de 1917, suivi de la lecture d'une Note de M. le comte Amé d'Oncieu de la Bâtie.

Étaient présents : MM. Bouvier, Briot, le chanoine Burlet, Cochon, Maurice Denarié, le conseiller Dullin, Grange, le comte Amé d'Oncieu, Pérouse, Mgr Pillet, M. d'Arcollières, secrétaire perpétuel, puis MM. Arminjon, membre effectif résidant non encore reçu, Ailloud, le baron d'Alexandry, Charles de Buttet, le chanoine Maillet, vicaire général, et Mgr Marin, curé de la Métropole, membres correspondants.

M. le président ouvre la séance en remerciant l'assistance d'avoir si empressée, si nombreuse, si brillante, répondu à l'invitation de l'Académie ; tout spécialement il s'adresse à Mgr l'Archevêque, à M. le Procureur général Thévard, à M. le Chef du cabinet de M. le Préfet, à M. E. Mareuse, membre de la Commission du Vieux-Paris, à M. de Villenoisy, ancien bibliothécaire au cabinet des Médailles à Paris, et à M. A. de Hédouville, vice-président de la Société académique de Laon. — Par deux lettres qu'il fait connaître, Mgr Biolley, Evêque de Tarentaise, et M. Alengry, recteur d'Académie, ont manifesté leur regret de ne pouvoir se trouver aujourd'hui en cette enceinte.

La parole est ensuite donnée au récipiendaire. M. Pérouse exprime sa profonde reconnaissance à la Compagnie, en observant avec un fort heureux à-propos que, s'il fut un temps, peu éloigné encore, où l'on put appréhender l'envahissement de l'Académie par les Archives, ce temps est passé,

puisque c'est la Compagnie qui a maintenant absorbé l'Archiviste ; et l'orateur, pour ne pas s'éloigner d'un lieu qu'il connaît à fond, se hâte de traiter d'un sujet qui lui est familier. *Les Archives de la Savoie*, tel est le titre de son discours. Il leur montre, en se consacrant à elles une fois de plus, sa reconnaissance pour les heures qu'il passe dans leur intimité, ou plutôt dans celle des personnages de tout rang, de toute condition, de toute qualité, de tout âge, qui y ont laissé leur trace ou leur souvenir, qui ainsi les ont faites ou pour qui elles ont été faites. On les voit, en sa docte société, défiler avec rapidité, un peu comme lorsque manque au visiteur le loisir de stationner devant tous les tableaux d'une galerie ou d'un musée. Entre temps, on s'arrête bien aussi devant les cadres. Un des cadres, c'est le vieux château, résidence où des princes ont séjourné, qu'ils ont embellie, et qui a fini par ne plus être occupée que par les gouverneurs du duché, les intendants généraux et la Chambre des comptes jusqu'à sa suppression ; puis on parcourt la vieille cité, capitale des Etats de Savoie, ses rues étroites, ses allées ombreuses, ses maisons plus ou moins hautes, toutes choses qui se sont bien transformées depuis cinq à six cents ans, et qui probablement n'en resteront pas là. De la ville on passe à la campagne, à la faveur du cadastre des rois Victor-Amédée II et Charles-Emmanuel III, et l'on rend justice à ces *mappes* qui, à elles seules, montreraient leur importance par les espaces qu'elles recouvrent en se dépliant, si elles n'avaient bien souvent mis un terme à d'innombrables contestations, ou plutôt à des procès sans fin ; car, ainsi que l'orateur a pu le dire non sans raison, « en Savoie, on plaidait beaucoup, on plaidait énormément, . . . travers national dont on ne voulait pas se corriger ». — En manière de conclusion, M. Pérouse demande à l'honorable compagnie qui est venue l'entendre, de garder ses papiers de famille, dont la place est dans les vieilles maisons. « Si d'autres, ajoute-t-il, n'intéressent personnellement ni vous ni les vôtres, leur place est aux archives de la Savoie, parce que ceux-là sont les papiers de la grande famille savoisienne. » — Ne pourrait-on observer maintenant qu'en présentant les pièces du dépôt confié à sa sollicitude sous leur côté le plus attirant, le nouvel académi-

cien a sans doute commencé à faire des conversions parmi les profanes, à les intéresser aux documents qu'ils ont peut-être dédaignés jusqu'ici, mais surtout à leur faire prendre parfois le chemin des archives pour voir toujours mieux comment s'est faite cette Savoie qu'ils aiment beaucoup et qu'ils aimeront davantage assurément.

M. le président prend alors la parole et s'arrête aussitôt à l'exorde au tour ingénieux et plein d'imprévu de son nouveau confrère. A son sentiment, quelque envahissantes que soient toujours par leur nature les archives, l'Académie n'a pas appelé à elle leur protecteur-né pour garantir simplement sa sécurité matérielle contre ces voisines pourtant si respectables — et si redoutables, — mais elle a surtout voulu assurer et agrandir son patrimoine intellectuel et moral, ce qui a amené M. le président à se laisser séduire par un parallèle entre l'archiviste du temps jadis, aux fonctions d'ordinaire modestement consacrées au cadastre, et le paléographe que l'Ecole des Chartes a lancé dans l'étude de l'histoire sous toutes ses formes. Ce ne sont plus dès lors aux conférences que M. Pérouse a données à l'Ecole préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres, devant un auditoire aussi assidu qu'élégant, que s'en tient l'orateur ; il rappelle et la remarquable thèse du récipiendaire sur le cardinal Aleman qui lui a justement valu le titre de Docteur ès lettres, et son livre sur le chroniqueur et littérateur bourguignon, Georges Chastellain. En indiquant d'un mot le premier rang que le nouvel élu a occupé dans les concours de l'Académie de Savoie, il n'a garde enfin d'oublier que l'Académie française et la Société royale de Belgique l'ont, par leurs récompenses, désigné à la place d'un véritable historien.

La réponse de M. le président, au ton constamment aisé, spirituel et humoristique, est immédiatement suivie de la lecture du Rapport de M. Grange sur le concours de peinture de 1917. La Compagnie avait déjà eu communication de ces pages dans sa séance ordinaire du 5 décembre dernier et elle en avait voté les conclusions. Elle les entend de nouveau à présent avec le même intérêt, que partagent évidemment tous les autres auditeurs du rapporteur. En effet, si,

sous une forme attachante et attrayante, il sait rendre à chaque exposant la justice qu'il mérite, il sait aussi, sans être nullement l'esclave de la technique, relever ses défauts et ses qualités, si bien qu'à son tour, il semble, en quelque sorte, peindre les œuvres qu'il examine, et c'est ainsi que l'on arrive avec lui à décerner le prix de quatre cents francs fondé par feu M. l'avocat François Guy à M. André Jacques pour l'ensemble de son exposition.

La dernière lecture était due à M. le comte Amé d'Oncieu ; or, suivant un mot de l'époque contemporaine, elle avait un caractère de franche actualité, puisque, dans l'intimité de Bernardin de Saint-Pierre et de son biographe, on s'en va, grâce à eux, jusqu'en Russie et l'on y séjourne au temps et auprès de Catherine la Grande. Chemin faisant, le futur auteur de *Paul et Virginie* a rencontré à la cour de Saxe, qui est également alors la cour de Pologne, deux représentants d'une illustre famille de Savoie. Il les voit beaucoup ; les interlocuteurs se plaisent, se contentent leur existence, et l'auteur de la *Note sur la rencontre à Dresde de Bernardin de Saint-Pierre avec le général comte Jean-François de Bellegarde* met à profit la circonstance pour ramener l'attention sur bon nombre de détails curieux relatifs à Bernardin de Saint-Pierre, non moins qu'à la famille de Bellegarde que l'on ne retrouve plus maintenant qu'en Styrie et dans la Silésie autrichienne.

L'assistance a applaudi ce morceau qui ranime un coin de la vie du XVIII^e siècle avec la même spontanéité, la même unanimité qu'elle l'avait fait pour les discours et le rapport précédents ; d'une façon non moins flatteuse, elle a salué les dernières paroles que M. le président lui a gracieusement adressées en remerciant à la fois les orateurs et les auditeurs de cette solennité littéraire.

A 4 heures 1/2, la séance est levée.

Le Secrétaire perpétuel,
D'ARCOLLIÈRES.

LES ARCHIVES DE LA SAVOIE

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Gabriel PÉROUSE

MESSIEURS,

Il y eut, voici quelques années, une période de tension diplomatique. C'était longtemps avant le meurtre de Serajevo, et les Balkans restèrent parfaitement étrangers à l'affaire. L'Académie de Savoie n'en redoutait pas moins un encerclement ; pis que cela, une invasion. De fâcheux bruits avaient couru. On disait que les archives départementales, qui logent au-dessus de l'Académie, au second étage de ce bâtiment, s'y trouvaient à l'étroit. On disait que le flot croissant des papiers, des parchemins et des vieux sacs de procédures allait déferler jusqu'au premier étage, inonder cette salle des séances et réduire les Académiciens à la fuite. Ces Messieurs s'inquiétaient d'un si périlleux voisinage, et quelque temps il sembla que les plus pessimistes avaient vu vrai. L'archiviste avait encore des archives à placer, et il jeta son dévolu sur une salle ici tout près, un terrain neutre, qui n'appartenait pas à l'Académie, mais qui se trouve contigu à sa bibliothèque ; déjà il l'occupait, déjà il s'y retranchait derrière plusieurs dizaines de mètres de rayonnage et derrière un millier de registres de gros calibre, les registres du Tabellion.

L'Académie sut envisager ce danger suprême avec un grand sang-froid. Elle a tant vu passer de gens, et dans son sac de grand'mère elle a beaucoup plus d'un tour. Puisqu'il semblait que l'archiviste voulût l'absorber, elle résolut de prendre l'initiative de la manœuvre, en absorbant l'archiviste. C'était spirituel et bien joué. Un jour qu'il passait, dans le couloir ici devant, pour aller à la salle du

Tabellion, l'Académie lui cria, par la porte entrebâillée : « Entrez donc ! » Et voilà comment, j'imagine, je me trouve ici, très honoré de m'y trouver.

Très honoré, pas très étonné. J'ai tant manié, tant consulté et tant pillé les 60 volumes des Mémoires de l'Académie, trésor inépuisable de l'histoire de la Savoie, grand rucher où tant d'abeilles diligentes ont déposé le miel de leurs travaux, depuis les Menabrea et les Costa, jusqu'aux Perrin et aux de Mareschal, pour ne citer que quatre noms et ne parler pas des vivants ; l'Académie m'a souvent montré une bienveillance dont je lui reste si profondément reconnaissant ; je compte chez elle des sympathies si précieuses, et je garde un tel souvenir de quelques-uns de ses morts, qu'il me semble que je sois depuis longtemps de la maison.

Je ne fais pourtant que d'y pénétrer, et voici qu'il faut que je paye mon droit d'entrée, suivant l'usage, par un discours. Le sujet en sera du moins vite trouvé. Puisque nous avons commencé en parlant des archives, nous continuerons de même.

Archives, mot sonore, qui a quelque chose de cabalistique et de mystérieux. Mais le mot ne fait rien à la chose, comme on sait, et il se trouve qu'en effet rien n'est plus commun que des archives, puisque chacun a les siennes. Archives, musée, bibliothèque, on confond quelquefois ces choses. Or, s'il y a des gens qui n'ont rien chez eux qui puisse prétendre au nom de musée, pas même une collection de cartes postales — s'il y a des gens qui n'ont pas de bibliothèque, pas même une édition des Fables de La Fontaine et quelques almanachs — il n'est personne qui n'ait pas ses archives, à tout le moins un livret de famille, ou, si vous m'objectez que vous êtes célibataire, une expédition de votre propre acte de naissance. Vous avez reçu des lettres, et vous en avez gardé quelques-unes. Vous avez conservé quelques souvenirs de vos études, de votre carrière, de vos voyages. Il y a pis, il y a

des gens qui payent les mémoires de leurs fournisseurs, on en voit même qui payent leur loyer, et ces gens-là ont des quittances ; d'autres ont des titres de propriété, et quelques-uns ont passé, chez leur notaire, des contrats. Tout cela, ce sont des archives, ce sont les archives de chacun de vous, avec lesquelles on pourra, quand on voudra, reconstituer votre vie, votre personnalité.

On pense bien que la Savoie a les siennes. Il y a si longtemps qu'elle vit, en se transformant, comme tout ce qui vit. Car c'est une vieille dame, la Savoie, qui porte très gaillardement ses 900 ans ; qui se poudre à frimas, chaque hiver, comme ses montagnes ; qui a aux doigts des bagues aux nuances de ses lacs, turquoise du Bourget, émeraude d'Aiguebelette ; dont les robes d'été, comme celle de Peau-d'Ane, sont de la couleur du temps, teintes éblouissantes quand le soleil couchant touche les cimes, teintes atténuées quand l'ombre des forêts s'étend sur les grands pâturages. Elle est très fière de son domaine, dont les beautés attirent les visiteurs. Très fière aussi de son histoire, des souvenirs des jours heureux et malheureux qu'elle a vécus, en gardant toujours et malgré tout, au moral comme au physique, les caractères distinctifs, et très originaux, de sa personnalité.

Où les retrouver, cette histoire et cette physionomie de la vieille Savoie ? aux archives. Il y manque bien des choses, aux archives de la Savoie, et bien des brebis n'y sont plus, dont quelques-unes reprendront peut-être un jour le chemin du bercail. En attendant, nous y trouvons assez de lumière pour nous guider sur les routes du passé ; assez de lumière pour reconnaître les hommes que nous y croisons.

Il faut quelque patience pour en rassembler les traits. Entre eux et nous, tant d'années mortes ont laissé leurs ombres, tant de préjugés tendent leurs brouillards. Les hommes d'autrefois se cachent là derrière. On connaît les noms des ancêtres, mais on ne voit pas leurs figures. Peu

à peu, dans la poussière des archives, la lueur se fait, des silhouettes apparaissent, d'abord vagues, incertaines ; les personnalités se confondent, les physionomies sont incomplètes, il y manque des traits essentiels, il y manque le cadre, la connaissance du milieu où ces gens ont vécu et hors duquel on ne les comprend pas. Voici pourtant d'autres documents, et cela se précise ; voici des lettres familières, où les aïeux se laissent voir de près, intimement ; — voici les comptes, qui nous font pénétrer chez eux et nous découvrent les habitudes de leurs ménages, leurs goûts et le train de leur existence quotidienne ; — voici des inventaires, qui nous guident dans leurs vieilles maisons, nous décrivent leurs meubles, les livres qu'ils lisaient, les habits qu'ils portaient ; — voici des procédures, ils étaient si robustes plaideurs ! — voici des contrats et des titres qui nous les montrent dans leurs champs, en famille, avec leurs voisins ; — et voici les délibérations communales, les décrets des intendants, les édits royaux qui nous permettent de reconstituer, morceau par morceau, le siècle où ces hommes vécurent, les mœurs de la société dont ils firent partie, les institutions du pays qu'ils habitèrent, la ville dont les rues retentirent de leurs pas. Petit à petit, comme l'opérateur penché sur le bain photographique où trempe le cliché, l'historien voit surgir et se développer l'image des hommes du vieux temps, une image bonne à pendre dans cette galerie des ancêtres qu'on appelle l'histoire d'une province.

Images qui peuvent être si précises, si parlantes, qu'à les contempler on tombe quelquefois dans une sorte d'hallucination. Il semble que, sous le coup d'une baguette magique, ces images reprendraient la vie. Les historiens, malheureusement, ne sont pas des magiciens. Mais parfois, le soir, quand je referme la porte de fer de la grande salle où les archives vont dormir, je me demande si le coup de baguette ne sera pas, cette nuit, le dernier coup de minuit au vieux clocher du Château, s'il ne rendra pas

une vie éphémère aux ombres de tous ceux dont l'histoire est renfermée là, de tous ceux par qui et pour qui ces documents ont été écrits, de tous ceux qui ont fait le pays de Savoie et l'histoire de Savoie, car ils figurent tous aux archives.

Tous, et dans ce défilé nocturne d'ombres aux pas silencieux, je crois voir passer, en tête, les générations de paysans dont le labeur patient et tenace a fécondé la terre savoyarde. Elle était rude, leur tâche, dans ces vallées où l'hiver est bien long, la neige bien lourde et les sentiers bien raides, où la nature, hautaine et fière, semble défier les efforts des hommes, qui sont si petits à côté des Alpes. Et voici que ceux-là ont su marquer partout la trace de leurs mains laborieuses ; dans les creux des rochers, ils ont planté les ceps de la vigne, qui s'y nourrit des rayons du soleil ; aux flancs escarpés des montagnes, en rassemblant la terre, motte à motte, en la séparant des pierres dont elle était semée, ils ont suspendu des champs où le seigle mûrit ; dans les vallées, conquises sur les marais, ils ont déroulé le blanc lacet des routes et distribué la parure des jardins fleuris, des haies d'aubépine et des hutins aux pampres allongés. Sur les sommets, jusqu'au pied des glaces, ils ont fertilisé les grands pâturages et bâti leurs chalets. Ce fut un long effort, accompli avec les humbles outils de la vieille agriculture, un effort dont nous recueillons le bienfait sans y penser toujours, mais les archives le racontent. L'histoire de ces équipes de bons laboureurs, qui pendant mille ans se sont relayées, elle est là, dans les résolutions qu'ils prenaient, le dimanche, groupés dans le cimetière autour de leur église, pour défendre en commun les fruits de leurs travaux ; dans les dénombrements où s'alignent devant nous leurs troupeaux aux cloches sonnantes, et dans les mappes surtout, dans ces vieux plans du cadastre général du duché de Savoie, qui tiennent tant de place aux archives et que le roi Victor-Amé fit lever, par ses géomètres, il y aura bientôt 200 ans.

La mappe, c'est toute la terre de Savoie, sous tous ses aspects si divers et ses dénominations traditionnelles. Les glaciers y sont représentés, grandes places blanches sur les plans, aux contours sinueux ; et les glières et les murgers, ces amas de cailloux qui sont, dans le voisinage des glaces, comme les témoins d'un déluge de pierres ; et les esserts et les teppes, qui sont les lieux incultes où poussent les broussailles ; et les bois noirs, où grandissent les sapins dans le mystère de leurs branches serrées, et les bois blancs où les troncs lisses des fayards dévalent au-dessus des gorges, et les châtaigneraies séculaires dont tant de générations ont récolté les fruits, et, dans les villages, les champs, les champs qui se pressent les uns contre les autres, innombrables parcelles, où le terrain se mesure à la toise et au pied ; et la mappe est ici l'image où se reflète l'âme des villageois d'antan, si passionnément épris de la terre, que tous ils en voulaient leur part, et que cette part elle-même, ils la partageaient encore.

Partages, ventes, échanges : les notaires ne sont pas loin, et les voilà qui passent, en effet, rangs compacts dans le défilé nocturne des archives. Ils étaient si nombreux dans la vieille Savoie, où chaque hameau avait le sien. Des contrats scellés et transcrits sur de larges parchemins, grands comme les deux pages d'un journal déployé ; des actes grossoyés, des minutes, des expéditions faites pour le tabellion, il y en a tant dans les archives, et qui évoquent tant de figures de ce temps passé, où tout le monde vivait, comme on mourait, par devant notaire. A travers les formules désuètes, toute la vieille société ressuscite dans ces grimoires.

Ici, c'est un testateur qui dicte ses dernières volontés, parce que — le notaire ne manque jamais à le rappeler — rien n'est plus certain que la mort, ni plus incertain que l'heure d'icelle. C'est un rural, il aime sa terre, il ne veut pas qu'elle passe à des héritiers qui ne porteraient pas le même nom que lui et, quand il a doté ses filles, il les

exclue de sa succession ; à son domaine de paysan, qu'il trouve beau comme un petit royaume, il applique, d'instinct, la loi salique des couronnes de France et de Savoie ; il le lègue à ses fils, et aux fils de ses fils, et son testament règlera, pendant des générations, la transmission du bien de famille aux diverses branches de sa descendance. C'est ce qu'on appelle en droit la substitution, qui n'est plus permise, dans les pays où l'usage en existe encore, qu'aux membres de l'aristocratie. Mais notre paysan savoyard est un aristocrate, et c'est un fondateur de dynastie ; le foyer qu'il a bâti ne s'éteindra pas après lui ; ses enfants s'y asseoiront, et les femmes de ses enfants et de ses petits-enfants ; pendant un demi-siècle, pendant un siècle, des cousins vivront ainsi, ensemble, dans la maison construite par le patriarche dont ils sont les héritiers indivis.

Vient-on à faire cesser cette indivision, à faire un inventaire, à distribuer les legs particuliers, le notaire revient, et voici que les coffres de noyer s'ouvrent devant nous, et les portes des armoires de chêne, et celles des celliers, et l'on compte, sur les pontis, les bosses, qui sont les tonneaux, et les tines, qui sont les cuves ; dans les étables, on compte les veaux et les génisses, qu'on appelle mouges et mougeons ; on dénombre la vieille vaisselle, les plats et les cruches d'étain s'entrechoquent ; les pièces de toile se déploient, raides et fraîches ; le chanvre en a été récolté, roui et filé à la maison. On achète si peu ; c'est le temps où la Savoie vit d'elle-même, consomme ses produits et ne demande rien à ses voisins. Du pays sont aussi les laines qu'on y tisse et dont on s'habille, les draps noirs, les draps bleus et les draps bruns qu'on porte à l'ordinaire, hommes et femmes, à la ville et à la campagne, et les draps aux couleurs plus vives dont on fait les robes nuptiales, pittoresques et somptueuses, semblables aux costumes qu'ont gardés la Tarentaise et la Maurienne ; chaque femme avait alors le sien, dont la valeur était grande, qu'elle recevait à ses noces, et qui durait toute sa vie.

Les voici qui passent, les fiancées du temps jadis, dont les archives conservent les contrats de mariage ; sous leurs coiffes et couvre-cols, elles sont légères dans leurs parures, dentelles d'argent, rubans de soie, ceintures à mailles d'or ; robes d'étamine ou de sergette, jupes de taffetas incarnat ou de satin couleur de feu, que protège le tablier court, ou devantier. Elles vont, et des notaires les accompagnent, plume d'oie à l'oreille, écritoire pendu au côté, comme ils allaient autrefois, quand ils instrumentaient en plein vent, dans les rues, sous les porches, à la croix du carrefour. Agilement, ils décrivent le trousseau ; le contrat doit tout dire, et nous y voyons souvent que la fiancée, pour annoncer sans doute qu'elle n'a pas l'intention de porter la culotte, a fait don, à son futur époux, d'un haut-de-chausses.

Quels sont-ils, maintenant, ceux qui viennent en si grand nombre, car il est question d'eux, aux archives, sur tous les rayons, dans tous les cartons ? Ce sont les habitants du vieux Chambéry, qui virent, avant nous, la neige tomber et fondre sur les mêmes montagnes qui nous entourent. Saluons-les, ceux-là, de plus près, car ils ont fait à leur image la ville où nous vivons et ses environs ; leur influence nous enveloppe, nous pénètre ; partout où nous posons le pied ou le regard, leurs regards et leurs pieds ont passé. Leurs matins et leurs soirs, leurs étés et leurs hivers, nous les avons à notre tour. L'atmosphère, le sol, le climat, qui sont tout pour la plante, sont pour l'homme plus qu'on ne croit peut-être, et ce sont beaucoup de choses communes entre ces vieilles gens et nous.

Dans leur foule bariolée, il y a des représentants de plusieurs siècles d'histoire. Voici les Chambériens du XVI^e, qui ont connu la petite ville serrée dans ses remparts, hérissée de tours, tourelles et clochers, percée de rues étroites et sonores, où l'enseigne St-Claude, l'enseigne de la Grue et celle de la Croix d'Or criaient sur leurs tringles. Ils en ont habité les maisons basses, faites d'un seul

étage et d'un galetas, qui n'avaient sur la rue que deux ou trois fenêtres de façade, et qui s'allongeaient démesurément par derrière, sur les allées ombreuses. Par des loges extérieures, par des galeries de bois accrochées de tous côtés, nos gens avaient agrandi ces maisons et vivaient nombreux là-dedans, usant en commun de la viorbe, ou de l'escalier en vis aux marches de mollasse ; usant en commun du balcon suspendu sur l'Albanne, quelquefois de la cuisine et des locaux du rez-de-chaussée ; là, sur le devant, les boutiques et leurs gros bancs de pierre, qui servent à l'étalage et dont la ligne tortueuse borde la rue ; là, par derrière, des celliers, et des étables, et dans ces étables, du bétail, car ils veulent, ces Chambériens du XVI^e siècle, avoir de tout dans l'enceinte de la ville, et ils y avaient en effet des vergers, des hutins, des poliers.

Ils en avaient encore, les Chambériens du XVIII^e siècle, qui se mêlent aux autres dans ce défilé et dont la ville, après 200 ans, n'avait pas changé beaucoup, en dépit des règlements nouveaux et des ordonnances de police. Les voici justement qui passent, pour aller s'approvisionner, suivant les prescriptions de M. l'Intendant, place de Lans pour les herbages, place du Château pour le bois, au Vernay pour le bétail, à la Grenette pour le blé et pour le beurre au Grand Poids. Qui fait là le plus d'affaires ? C'est le corps des aubergistes, très nombreux dans la ville et les faubourgs, car Chambéry était alors, sur la grande route de France en Italie, une étape nécessaire, où toute l'Europe couchait, à l'hôtel de la Tour percée, de la Lune, du Mouton, de l'Ange, et dans vingt autres. Là autour, grand vacarme de chevaux, palefreniers, postillons, et des voyageurs de tous pays. Leur bourse est garnie d'écus d'or de France, de testons de Savoie, de sequins de Venise, de pistoles d'Espagne, qu'ils vont troquer chez MM. les changeurs, dont le groupe passe à son tour. Leurs ombres descendront peut-être sur la place, pour y chercher où furent leurs cabornes, autour de la vieille église Saint-Léger.

Et puis ce sont toutes les corporations de l'ancien temps : les tissots ou tisserands, très nombreux à Nezin ; les cordonniers et tanneurs, chez qui personne ne peut s'établir qu'après avoir servi quatre ans comme apprenti ou compagnon ; les boulangers et pâtisseries, qui accompagnent les pains bénits à la procession de la St-Honoré ; les perruquiers, qui s'interdisent de faire de vieux cheveux perruques neuves ; et beaucoup d'autres, qui se sont formés en corporations pour défendre les intérêts et la dignité de leur profession, et aussi parce qu'ils ont grand plaisir à se rencontrer.

Ils sont si sociables, ces vieilles gens, qu'ils ne perdent pas une occasion de s'unir et de se réunir. Ce ne sont pas des individus qui passent devant nous, ce sont des groupes. Après les corporations, les confréries : entre autres, les Pénitents noirs, qui vont processionner flambeaux en mains, pieds nus, ceinturés de crin et la tête dans un sac noir ; braves gens qui assistent les condamnés à mort et leur sauvent quelquefois la vie. Avec les confréries, les communautés religieuses : Cordeliers de Saint-François, dans leur gros drap gris, le petit capuce sur le dos ; hospitaliers Antonins, en robe et manteau noirs marqués de la croix de saint Antoine en bleu ; et le doyen, les douze chanoines et les six enfants de chœur de la Sainte Chapelle, qu'accompagnent leurs maîtres de grammaire et de musique.

D'autres associations encore, de toute espèce, et voici ceux qu'au XVI^e siècle on appelait les gens de trait, compagnons de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse, très fiers de leurs privilèges ducaux, joyeux banqueteurs, qui vont au Vernay abattre le papegai sous les tilleuls ; loyaux camarades, comme leur successeurs de la compagnie bourgeoise de 1737, qui s'habillèrent d'écarlate et housèrent leurs chevaux de vert galonné d'argent pour escorter le roi quand il se vint marier à Chambéry.

Ceux-là, ce sont les employés de la très vieille ville,

le recteur de l'horloge de Saint-Léger, le guetteur perché sur le clocher de cette église, le capitaine de ville, les gardes des trois portes, le maître des fontaines ; et les syndics, qui président le conseil communal depuis le moyen âge, survivent au XVIII^e siècle. Voyez-les qui passent, en robes de satin violet ; ce sont les syndics de 1713 ; la guerre durait depuis dix ans, une guerre plus longue que la nôtre — il faut le croire — mais aussi terriblement moins dure, et dont on saluait pourtant joyeusement la fin ; voyez le hérault d'armes de la ville brillamment costumé : chapeau en forme de casque orné de plumes, grands bas de soie rouge, cotte d'armes de taffetas cramoisi avec une frange bleue à l'entour et les armes de Savoie peintes — je suis mon texte — au devant de l'estomac et sur le milieu des reins ; suivi des 4 syndics et des 12 conseillers, il s'arrête à chaque carrefour et il crie : « Messieurs, je vous annonce la paix ! »

Voici maintenant bien du tapage : ce sont des bourgeois du XV^e siècle, qui viennent de siéger en assemblée générale, convoqués par la trompette du crieur public ; ils ont tous pris part à la délibération, car ils ne s'en rapportent pas à des conseillers élus. Ils ont tous discuté, tous opiné, et la séance a duré longtemps, car ils ont les vivacités et l'exubérance de la jeunesse. Au fait, ce que nous appelons le vieux Chambéry avait tout de même 400 ou 500 ans de moins que le Chambéry d'aujourd'hui, et c'est le vieux Chambéry qui était le Chambéry jeune.

Ils ont déjà l'allure plus calme, et l'habitude d'une plus étroite discipline, les employés des administrations du XVIII^e siècle, qui viennent à passer à leur tour. Parmi eux, ceux-là sont les douaniers, qui viennent de taxer, au bâtiment de la douane, sur la place Château, les produits étrangers : quantité de poudre à poudrer, car tous les hommes en mettent et toutes les femmes, et les sirops de France, et l'huile d'olive, qui ne se débite guère que chez les pharmaciens. Et ceux-ci sont les commis du trésorier

général de Savoie qui viennent d'inscrire, au registre des mandats, 700 livres payées à l'Hôtel-Dieu pour le compte du roi Victor, 375 livres à Mme de Warens, qui faisait déjà parler d'elle, et 1.500 livres pour sa pension à la princesse Anne-Victoire de Savoie, qui logeait au Pavillon du Château, bâtiment démoli, sur l'emplacement du jardin du général. Le trésorier avait ses bureaux près d'ici, dans la tour Trésorerie, et du côté de la porte d'entrée du château, un grand dignitaire habitait. Saluons : c'est le gouverneur et lieutenant général pour le roi dans le duché de Savoie, gouverneur militaire, qui représente Sa Majesté. Il traverse les rues de la ville, dans les processions solennelles, en tête du cortège, entre les deux premiers syndics, qui marchent deux pas en arrière de lui, et ses gardes font faire place à sa droite et à sa gauche.

Auprès de lui, voici ces Messieurs du Casin des nobles, une sorte de cercle assez largement ouvert ; les organisateurs expliquent qu'ils l'ont fondé pour « tirer la jeunesse des cafés, et procurer dans une société choisie des délassements honnêtes aux personnes d'un certain âge ».

Nous venons de nommer les cafés, qui déjà en effet concurrençaient les bons vieux cabarets, où l'on n'avait bu que du vin de pays. Les médecins le regrettaient. Dans leur docte troupe, qui passe, robes noires et bonnets carrés, voici un hardi praticien du XVI^e siècle, qui promet à son client, par contrat en forme, devant notaire, de le guérir ; et voici, plus pondéré, le docteur Dacquin, qui déplore la vogue du tabac dans le Chambéry du XVIII^e : « Chacun, dit-il, en a contracté l'habitude ; il n'y a pas même jusqu'aux jeunes personnes du sexe qui n'en usent. »

Ne croyez pourtant pas qu'il s'inquiète beaucoup de la santé de ses compatriotes, et en effet il aurait tort. Ce sont gens qui mangent bien, qui boivent très bien, qui vivent vieux. Ils ont beaucoup de bon temps, des jours chômés dans tous les coins du calendrier, et bien des heures oisives les autres jours ; et ils savent jouir à mer-

veille, en philosophes avertis, des vastes loisirs qu'ils se ménagent. Vie paisible, qui coule doucement. La journée d'hier a été bonne, et ils ne sont donc pas fâchés que demain lui ressemble, ni que le temps passe lentement, puisque chaque heure a son sourire. Le secret de ce bonheur, c'est qu'ils n'ont, qu'ils ne peuvent avoir, ni le souci d'avancer, ni le souci de s'enrichir ; c'est aussi qu'ils aiment leur ville et qu'ils ne se lassent pas de la joie d'y vivre ; c'est surtout qu'ils entendent très bien la vie sociale et qu'ils prennent, nous le disions tout à l'heure, un grand plaisir dans leur commerce réciproque. Or, ils se connaissent tous, ils vivent familièrement entre eux, ils se voient à toute heure, tous les jours, et leurs relations ne manquent ni de noblesse, parce qu'ils s'estiment mutuellement et qu'ils ont le droit de s'estimer, ni d'esprit, parce qu'ils en ont et savent s'en servir. Et quand ils ont épuisé les charmes de la conversation avec leur voisin, ils ne sont pas embarrassés : sous le premier prétexte venu, comme ils lui auraient proposé la veille une partie de boules ou de basset, ils lui intenteront un bon procès.

Car ils plaident beaucoup, ils plaident énormément. C'est le travers national, dont on ne veut pas se corriger ; c'est le luxe dont personne ne se passe ; c'est le sport dont on ne se lasse pas. Les procédures se sont entassées, classées par les greffiers d'antan dans les sacs de grosse toile où nous les retrouvons ; de vieilles cartes à jouer, aux dessins bizarres, y sont cousues en guise d'étiquettes, et des personnages en sortent, qui se joignent à notre défilé, où ils forment un groupe nombreux, éminemment, spécifiquement savoyard.

Il y a eu en effet, partout, des juges, des auxiliaires de la justice, qu'on appelle des gens de robe ; il y a eu partout des familles de robe, dont les membres ont porté, de père en fils, la toge du magistrat ; mais il n'y a eu qu'un pays de robe, c'est la Savoie. Ses ducs ont pu la délaissier pour le Piémont ; les Français de François I^{er} et de

Louis XIV ont pu l'occuper, et les Espagnols au XVIII^e siècle. A travers ces accidents de l'histoire, son unité et sa vie nationale ont été sauvegardées par ses institutions judiciaires, et si Chambéry est restée une capitale, c'est que — conseil résidant au moyen âge, parlement au XVI^e siècle et plus tard Sénat de Savoie — une cour suprême de justice y siégeait, dont les remontrances allaient à Turin et dont les arrêts, sans appel, s'exécutaient du Léman au Cenis. Les statues de Joseph de Maistre, sénateur à ce Sénat, et d'Antoine Favre, premier président à la même cour, se le disent encore par-dessus les toits de nos maisons. Le président Favre, pour ne citer que lui, fut un jurisconsulte à la plume féconde. Ses *Rationalia* ont 840 pages, et son *Codex* en a 1.220. Personne ne trouvait que ce fût trop, et d'autres s'évertuèrent, pendant 200 ans, à commenter ses commentaires.

Hors l'époque des fêtes d'automne, consacrées au dieu des vendanges, le moulin judiciaire marchait allègrement toute l'année. Des quatre coins du duché, des villages nichés dans les hautes vallées, les plaideurs y venaient qui s'émerveillaient à voir tourner ses ailes, à lui voir débiter, chaque jour, arrêts d'audience, arrêts sur requêtes, arrêts sur pièces vues. Il y en avait de toutes les couleurs et quantité de gens en vivaient, qui grandissaient dans ce métier et s'élevaient par lui aux plus hautes dignités de l'Etat. On juge de leur influence, dans un pays où ils faisaient nombre, où tout le monde avait son procès. A Chambéry, ils formaient à eux seuls, obligatoirement, la moitié du conseil de ville, et les voici qui passent, juges subalternes et seigneuriaux, curiaux, mestraux et châtelains, juges mages et présidiaux, sergents et procureurs, actnaires, avocats, secrétaires civils et criminels, interminable procession que clot, précédé des huissiers et des baguettes, le cortège de nosseigneurs les sénateurs au souverain Sénat de Savoie, sous leurs bonnets, dans la majesté des robes d'écarlate.

Mais quelles sont ces robes plus somptueuses, et d'un temps plus ancien, brochées d'or, fourrées de martre et d'hermine, brodées d'orfèvrerie, bordées de perles ? quelles sont ces femmes qui les portent et qui ont droit à ces parures, réservées à leur rang par les Statuts de Savoie, le premier code du pays et l'un des plus vieux de l'Europe, un code qui prétendit à régler la mode et dont un original, aux lettres peintes, repose dans les Archives ? Ces femmes, ce sont les grandes dames du moyen âge, hautes et puissantes châtelaines, et leurs époux les suivent, barons et bannerets, coiffés de fer, gantés d'acier, éperonnés d'or. Grands chevaucheurs, ceux-là, et beaux donneurs de coups de lance, qui ont fondé la tradition militaire du pays de Savoie. Faut-il les redire, leurs exploits de croisés, contre le Turc barbare et contre le perfide Bulgare ? tant d'exploits de leurs épées, qui créèrent le renom du courage savoyard, faut-il les conter, pendant notre grande guerre où cette magnifique légende s'avère si magnifiquement ?

Les voici, ces fiers vassaux, qui sont descendus de leurs manoirs perchés dans les montagnes, pour prêter, de l'autre côté de la cour du Château, dans la grande salle de parade aux fenêtres hautes, aux lambris peints, l'hommage féodal aux ducs de Savoie. Et voici les trois ducs du XV^e siècle, dont nous avons aux archives des lettres closes et patentes. Amé VIII, belle figure de monarque sage, pacifique et justicier, tel qu'on s'imaginait le roi Salomon ; c'est lui qui a bâti la Sainte Chapelle, notre voisine. Après lui, son fils, le duc Louis, qui épousa, dans cette chapelle, au son des trompettes, la très belle Anne de Chypre, et qui maria, dans la même chapelle, sa fille Charlotte au dauphin Louis, qui fut Louis XI, roi de France. Ensuite, mince visage aux cheveux blonds, moustache fine, bouche contractée par la maladie, c'est Amé IX, le bienheureux : un saint prince, et trop bon, dont le règne fut troublé par des intrigues et des rébellions. Mais il avait une femme qui l'aimait bien, et qui sut le défendre ; on

l'appelait Madame Yolande de France, duchesse de Savoie ; elle construisit le clocher de la chapelle, et le bâtiment où nous voilà.

Bien des hôtes l'habitèrent, depuis son temps jusqu'au nôtre. Au XVIII^e siècle, le local où nous sommes se trouvait occupé par les bureaux de l'intendance générale du duché, qui était en quelque sorte la préfecture de l'époque, et qui administrait ce qu'on appelle aujourd'hui les deux Savoie. Cette porte donnait accès aux cabinets du secrétaire général de l'Intendance et du vice-intendant général. Dans cette salle, qu'une cloison coupait en deux, la partie du fond était réservée aux pedons, ou courriers, qui partaient de là pour aller, par les chemins raboteux de ce temps, porter aux communes lointaines les ordonnances de M. l'intendant. Les employés de l'intendance, très peu nombreux, occupaient la partie éclairée sur la cour. On a beaucoup travaillé, à cette époque, dans cette salle, et je connais trop l'Académie, quoiqu'y entrant à peine, pour prétendre qu'on n'y travaille plus. Mais enfin les Académiciens n'ont pas tout à fait les habitudes des employés de l'ancienne intendance, qui venaient ici, chaque jour, au petit matin, pour y besogner sans relâche, et sans feu en hiver, derrière ces fenêtres dont les châssis étaient fermés de simple toile, jusqu'au moment où, vers le milieu du XVIII^e siècle, l'amollissement des mœurs introduisit les verres à vitre et les poêles en fayence. Quant au chef de ces messieurs, il avait aussi d'autres allures que le président de l'Académie. L'intendant général était d'ordinaire un Piémontais honnête et consciencieux, mais très raide, farouche travailleur, pas amusant du tout, ponctuel comme une horloge et horriblement prosaïque.

De l'autre côté du couloir, les chanoines de la Sainte Chapelle tenaient leurs séances capitulaires. Sous nos pieds, les cuisines basses du moyen âge, qui ont conservé la grande cheminée au large manteau où s'apprêtèrent, pour les banquets ducaux, les hérons, les cygnes et les paons.

Au delà, dans une grande salle dont la porte s'ouvre sur la rampe par où vous êtes montés, et tapissée alors de haute lisse, siégea, pendant trois ou quatre cents ans, la Chambre des comptes. Sa juridiction était féodale et domaniale ; elle s'étendait aux routes, aux bois, aux eaux, aux mines de Maurienne et de Tarentaise. Avec elle, ils prennent place dans notre défilé, les bons ouvriers qui forgèrent, du fer de ces mines, les grilles élégantes dont les vieux quartiers de Chambéry se parent si joliment encore ; et les chasseurs d'autrefois, qui détruisirent les fauves dans les forêts profondes ; et les riverains de l'Isère et de l'Arc, grands constructeurs de digues, qui disputèrent les vallées aux torrents ; et les gens du Mont-Cenis et du Petit-Saint-Bernard, qui maintinrent contre les neiges les passages des cols ; et les bâtisseurs des vieilles églises, des maisons fortes, des vieux châteaux, des vieux moulins et des vieux fours, témoins du passé, qui gardent encore à la Savoie le prestige d'un vieux pays.

Leur œuvre à tous a duré. Durer, c'est le plus cher instinct de l'homme, et il semble que la nature ne le lui ait donné que pour le contrarier. L'homme isolé passe si vite, et le temps, ce démolisseur aveugle, a si vite effacé sa trace. L'homme peut-il donc durer, être plus fort que le temps, plus fort que l'oubli, plus fort que la mort ? Il le peut, en effet, là où une nation s'est constituée, telle que fut la Savoie, dont les mœurs et les institutions favorisent ce difficile effort ; là où il y a communauté de pensées entre les générations qui se succèdent ; là où l'on recueille, là où l'on conserve le fruit des longs labeurs et le bienfait des longues traditions. Alors, le temps sert l'homme au lieu de le combattre ; au lieu de détruire, il cimente son œuvre, et il y a dans une telle histoire, si modestes qu'en soient les détails, un reflet du triomphe éternel de l'esprit sur le chaos, une victoire gagnée par la volonté de l'homme. Les archives nous disent cette histoire.

Permettez donc, Mesdames et Messieurs, que je prenne

à mon tour la queue du défilé, pour faire la quête. Je ne parcourrai pas, une sébille à la main, les rangs de l'honorable compagnie. Mais je vous demanderai d'apporter votre pierre au monument que votre piété doit à l'œuvre des ancêtres. Avez-vous des papiers de famille ? gardez-les, leur place est dans les vieilles maisons. Mais peut-être avez-vous aussi des papiers qui n'intéressent personnellement ni vous ni les vôtres. Ce sont aussi des papiers de famille, ceux-là, les papiers de la grande famille savoisienne, et leur place est aux archives de la Savoie. Mettez-les-y. Mettez les-y tous. Un chiffon de papier — l'expression est à la mode — un bout de parchemin, pris à part, peuvent sembler insignifiants. Réunis par vos soins à ceux qui les ont précédés aux archives, ils s'éclaireront les uns les autres, et à cette clarté plus vive nous verrons toujours mieux comment s'est faite la Savoie, et vous qui l'aimez beaucoup, vous l'en aimerez davantage.

RÉPONSE
AU
Discours de Réception
DE
M. GABRIEL PÉROUSE
PAR
M. Emmanuel DENARIÉ

Président de l'Académie

MONSIEUR,

En nous faisant avec tant de bonne grâce les honneurs de votre maison, je pense que vous avez tenu à rassurer notre compagnie contre les inquiétudes qu'inspire toujours un trop puissant voisinage.

Le même toit, vous l'avez rappelé, abrite Académie et Archives. Or les Archives, respectables voisines s'il en fut, sont par leur nature particulièrement envahissantes.

L'Académie les sentait sur sa tête, dans ses flancs, et sous nos pieds il nous semblait parfois entendre comme des coups de sape dans la profondeur des oubliettes. Jusqu'où l'imagination ne peut-elle pas s'égarer quand on habite un vieux château, et dans l'enceinte même où s'agitent tous ces spectres du passé que vous évoquiez tout à l'heure.

Nous voilà donc, pour le moment, plus confiants. Le geste libéral qui nous a ouvert nos trésors nous est garant de la pureté de vos intentions. Certes, pas plus que nous, vos pensionnaires ne peuvent prévoir où le caprice du sort les logera demain ; mais nous constatons qu'elles sont d'un commerce agréable, que côte à côte nous pouvons vivre en pleine sécurité, et qui sait : grâce à cette union sacrée,

qui sera, je l'espère, au moins aussi solide que l'autre, nous entendre peut-être quelque jour pour agrandir nos territoires. Il doit y avoir bien certainement quelque bureau inutile autour de nous.

Vous avez toutefois utilisé l'incident pour faire à votre manière le récit de votre entrée à l'Académie de Savoie. Je dis : à votre manière ; hâtons-nous d'ajouter qu'elle ne vous est point habituelle : car pour cette fois, et je n'incrimine que votre modestie, nous ne retrouvons plus ce souci de la vérité qui éclate à chaque page de vos œuvres. Non, Monsieur, ce n'est point pour garantir notre sécurité matérielle que vous avez été appelé parmi nous, mais bien pour assurer et agrandir notre patrimoine intellectuel et moral. Depuis que nous vous connaissons, vous êtes le désiré. Bien longtemps avant que vous ayez pu songer à faire le siège de notre local, nous faisons le siège de votre personne. Plus d'une fois, quand vous passiez devant notre porte pour rejoindre vos chères archives, nous vous avons fait des signes que vous paraissiez ne point apercevoir ; puis un beau jour, est-ce distraitemment, ou aviez-vous les pires desseins, vous arrêtant au premier étage, vous avez violé nos pénates. Vite, nous avons bouclé la porte. C'était le cas, ou jamais, d'invoquer le droit d'aubaine. La prise était bonne, et nous vous avons gardé.

Le public auquel je dédie ma version, me saura gré, j'en suis sûr, de l'avoir mise en regard de celle que vous avez imaginée. Nos paléographes futurs, en tout cas, y trouveront un aliment précieux pour de savantes et orageuses controverses ; mais je ne doute pas un seul instant qu'ils n'accordent, en fin de compte, toutes leurs préférences à la mienne.

Cela dit, il me faut bien vous souhaiter la bienvenue. Vous connaissez la formule ; dans toutes les académies, elle est à peu près la même : le récipiendaire est soumis à tous les caprices d'un thuriféraire malveillant. Il lui faut avaler les plus perfides gentilleses, quelque chose comme

un plat sucré saupoudré de poivre. Cela ne manque pas de m'embarrasser un peu, car, outre que je ne possède pas la manière, le sucre est si rare maintenant ! Aussi, les restrictions aidant, vous ne serez point étonné que je vous le mesure avec parcimonie.

Que dirais-je, d'ailleurs, que ne sachent déjà ceux qui vous ont lu, et ceux de notre ville chaque jour plus nombreux, car ils appartiennent au grand public, qui goûtent avec un intérêt croissant vos conférences de l'Ecole préparatoire, et qui aujourd'hui, en vous suivant à travers la vie intime de notre vieille province, devant l'évocation tour à tour familière et pathétique d'un passé qui a eu ses gloires et ne fut pas sans douceur, ont constaté une fois de plus qu'à côté du chercheur éclairé, de l'observateur attentif et scrupuleux, il y avait en vous un savoureux conteur, ayant le sens du pittoresque, et sentant même parfois passer en lui le frisson du poète.

Tout cela, en élargissant ma tâche, n'est pas fait pour la simplifier. Si, comme tous en effet, j'ai subi le charme et l'émotion de votre lecture, je déplore mon incompetence absolue lorsqu'il me faut louer en vous l'historien. Je suis un peu comme le bonhomme Géronte du *Médecin malgré lui*, devant lequel Sganarelle peut débiter tout le latin de médecine qu'il voudra, et comme lui j'admire de confiance ; aussi je ne vous cache pas que n'eût été ma grande joie de vous recevoir, j'aurais sagement prié notre très distingué Secrétaire perpétuel, ou mon savant et vénéré confrère le Chanoine Burlet de me remplacer, ce qui vous aurait certainement valu un éloge plus digne de vous.

En réponse à votre étude sur les archives, ils auraient complété le tableau en vous disant ce que c'est qu'un chartiste. L'esquisse que je vais tenter vous semblera peut-être, dans mon premier aperçu, calquée sur le type classique d'une littérature bien démodée et dans lequel un érudit de nos jours aurait peine à se reconnaître. Mais tranquillisez-vous — le personnage se modifiera d'un siècle à l'au-

tre — car, pour mieux l'établir, j'ai cru bon de profiter d'une méthode que vous m'avez indiquée vous-même.

En parlant tout à l'heure du Président de l'Académie, vous avez esquissé, non sans esprit, un parallèle entre lui et le rigide intendant qui, il y a quelque cent ans, présidait à d'autres travaux dans cette même salle. Je vous dirai donc, à mon tour, comment l'imagination populaire, qui est ma seule référence, se représentait un archiviste d'autrefois.

C'était, en général, un personnage vertueux, probe et ponctuel, modéré dans ses désirs, vivant à l'écart des orages de la vie et craignant les courants d'air. Ses jours s'écoulaient uniformes dans l'uniforme classement des petits papiers, et il n'interrompait son travail que pour essuyer sur ses lunettes rondes les impalpables atomes qui tombaient de ses dossiers poudreux ; ce qui lui donnait un air grave et ajoutait à sa considération.

Dans la dynastie, je n'en citerai qu'un : non qu'il eût été un grand savant, il n'a laissé aucun livre, pas même le moindre opuscule qui puisse le recommander à l'admiration de la postérité ; c'était un homme simple de cœur, peu ambitieux et sans imagination, et je suis convaincu qu'après avoir fermé la porte des archives, il s'en allait dormir tranquille sans se soucier aucunement de la sarabande que pouvaient exécuter les ombres du passé confiés à ses soins. Il mérite pourtant d'être tiré de l'oubli parce que c'était un brave homme. Et de même qu'en établissant votre parallèle, vous n'aviez pas voulu dire certainement que le Président de l'Académie ne soit pas un homme honnête et consciencieux, je n'entends point insinuer que tous les archivistes qui ont suivi n'aient pas été de fort braves gens. Mais celui-là fut un brave homme d'une qualité particulière.

Si j'en crois une pieuse légende, vers la fin de l'ancien régime, il était commis. Lorsqu'après l'entrée de Montesquiou à Chambéry, la Savoie fut réunie à la France,

l'archiviste d'alors, qui était un fonctionnaire piémontais, dut traverser les Alpes pour rentrer dans son pays. Le jeune commis n'ayant pas les mêmes raisons de quitter son poste, puisqu'il était dans sa patrie, ne laissa point de reprendre chaque jour le chemin de son bureau pour continuer des fonctions dont il ne devint d'ailleurs que beaucoup plus tard titulaire.

En 1815, tout était changé : la Savoie était rendue au roi de Sardaigne. C'est alors que le brave homme dont je parle, estimant que les vicissitudes de sa province n'avaient fait de lui qu'un intérimaire, imagina de rechercher son ancien chef pour le faire rétablir dans sa charge.

Il le retrouva, mais c'était un vieillard impotent et incapable de refaire à nouveau la traversée des monts. Vous pensez sans doute que la conscience de l'archiviste Quenard (il faut bien le nommer) pouvait être satisfaite ? Point du tout. Il offrit à son prédécesseur de partager son traitement, ce qui fut accepté.

Ce brave homme, Monsieur, était votre ancêtre aux Archives de Savoie ; il l'est doublement depuis que ses descendants s'honorent de votre alliance.

Voilà cent ans qu'il est mort ; après beaucoup d'autres, un Autre maintenant occupe sa place, et a recueilli ses dossiers.

Le sentiment du devoir et toutes les délicatesses du cœur ont fait aussi partie de l'héritage. Mais tout le reste est bien changé. Mon personnage d'aujourd'hui est un tout autre seigneur, et si l'on veut me permettre une comparaison que ma vie de paysan m'a rendue familière, ce qu'on appelait jadis le bureau des Archives tend à prendre sous sa main les allures d'un vaste domaine soumis à de nouvelles et intelligentes méthodes de culture qui lui donnent un rendement inespéré.

Tous ont compris, Monsieur, que c'est de vous que je parle, et tous vous félicitent d'avoir pensé que les précieux documents qui moisissaient jadis sous l'œil indif-

fèrent de vos prédécesseurs, n'avaient pas été accumulés pour le seul plaisir des termites et des rats : déjà par vos soins beaucoup ont reçu le bienfait de l'air et de la lumière.

Tout à l'heure, en vous écoutant raconter vos impressions du soir, au moment où vous tirez la porte de fer des archives, je me demandais quelles pouvaient être vos impressions quand vous la rouvrez le matin. Certes l'aurore n'est guère propice aux ébats des revenants, c'est au contraire l'heure où d'habitude ils rentrent sous terre. Mais la grande salle, quand au matin elle se réveille au bruit de vos pas, ne doit avoir rien perdu de sa mystérieuse physionomie, et, vous suivant par la pensée, je ne puis me défendre d'évoquer à mon tour ce jeune prince des contes de fées qui, cherchant aventure, pénètre dans le palais de la *Belle au bois dormant*. Partout c'est le silence ; il se sent tout d'abord étouffé sous le poids des siècles. Sur tous les objets qui l'entourent, Arachné a tendu les longs fils de l'oubli. Il hésite, mais bientôt il s'accoutume ; son pas s'affermit ; il lui a semblé entendre comme des appels lointains et mystérieux. Maintenant il va, il est sûr, un instinct qui ne le trompe pas le guide vers la retraite où repose la souveraine de ce palais enchanté. La belle endormie ouvre les yeux : « Est-ce vous, mon prince, lui dit-elle, comme vous vous êtes fait attendre ! » Bientôt il voit se rompre le charme qui, sous l'empire du sommeil, retenait tous les hôtes de la demeure... C'est un chevalier qui demande son épée... Ce sont de nobles dames qui se parent de brillants atours, tandis que sur le préau, écuyers et valets empanachent leurs haquenées pour un brillant cortège. De la salle basse où se rend la justice, on entend monter à nouveau la voix discordante des plaideurs. Dans les cours, les jurons des archers se croisent à travers les chants du menestrel avec les lazzis des escoliers et des pages. Peu à peu la vie reprend partout, ou du moins l'illusion de la vie, et comme une nouvelle caresse du

soleil pour tant d'êtres qui pouvaient se croire ensevelis à jamais dans les profondeurs de la nuit.

Et bien, c'est un peu ce que vous faites chaque fois que vous pénétrez dans votre thébaïde des Archives : avec cette différence, pourtant, que nous ne sommes plus au temps des fées, et qu'ainsi la résurrection est plus laborieuse et se fait avec plus de lenteur. L'entreprise en tout cas ne vous a pas donné trop de mécomptes puisque notre Compagnie peut s'honorer aujourd'hui de posséder un véritable historien, non seulement classé hors pair dans ses concours, mais déjà signalé au monde des lettrés par les lauriers de l'Académie Française, et ceux de la Société royale de Belgique.

J'ai dit un véritable historien ; j'ajoute un véridique historien, qualité, paraît-il, assez rare chez beaucoup de ceux qui se mêlent de nous initier à la vie d'autrefois.

La plupart de nos livres d'histoire ont été écrits par des courtisans, courtisans du prince ou courtisans de la foule, quand ils n'étaient pas à la solde d'un maître comme Commynes que, dans votre livre sur un autre historien de son temps, Georges Chastelain, vous nous montrez abandonnant son prince pour servir contre lui sous un second maître dont il avait obtenu de belles conditions. Je n'ose blâmer ici que le marchandage, car il faut bien prendre les hommes pour ce qu'ils sont : les princes ne s'offrent pas d'habitude le luxe d'un historiographe pour en recevoir les étrivières, pas plus que le gouvernement actuel de notre pays ne confiera une chaire d'histoire en Sorbonne à un contempteur des idées révolutionnaires.

Les méthodes aussi étaient assez défectueuses ; nombre de témoignages suspects, que l'on avait une tendance à généraliser, formaient le *Credo* intangible de beaucoup d'historiens.

Ne vous semble-t-il pas que l'on fait tout de même meilleure besogne depuis que des chartistes consciencieux se sont mis à l'œuvre. Vous êtes de ceux-là, Monsieur ; et

quelque incompetent que je sois sur la valeur technique de vos travaux, le Président de l'Académie de Savoie en sait assez pour saluer en vous un des meilleurs ouvriers entre ceux qui rassemblent les matériaux de notre véritable histoire nationale.

Et ce même salut, je vous l'adresse et de tout cœur, moi que séduisent les à-côtés de l'histoire, moi qui adore la légende, cette poussière d'or du passé. Je sais que vous ne vous rangerez jamais parmi ses destructeurs, car vous l'aimez aussi, non seulement pour votre plaisir d'artiste, mais parce qu'elle nous aide à mieux comprendre l'âme des époques disparues, et que vous avez peut-être remarqué qu'un pays qui n'a pas de légende est en général un pays pauvre d'histoire.

Aussi lorsque, dans une gorge sauvage et profonde, il vous arrive de passer sur un vieux pont que l'on vous dit avoir été bâti par le diable, avouez que vous mourez d'envie de le croire, et, j'en suis sûr, vous n'irez point, en rentrant, bouleverser tous nos rayons dans l'espoir d'y trouver avec une joie féroce la date et le prix de sa construction séculaire.

Vous nous avez prouvé d'ailleurs que le puissant historien du Cardinal Aleman et de la fin du Schisme d'Occident, que l'Académie Française a couronné, ne professe aucun mépris pour le vieux poète flamand Georges Chastelain ; et des indiscretions nous ont appris, d'autre part, que la même main qui apporte de solides offrandes dans le temple austère de Clio, ne dédaigne point de laisser tomber en passant quelques fleurs sur l'autel des grâces légères.

Voilà pourquoi, Monsieur, vous êtes pour tous ici le bienvenu. Historiens, savants et rimeurs se plairont en votre compagnie. Vous entrez, hélas ! dans une maison bien attristée par de récents et de nombreux deuils. Le dernier disparu, le Général Borson, a été et restera notre gloire ; le Comte de Villeneuve nous a quitté au moment

où nous faisons fête de son arrivée ; la mort, dans le Comte de Mareschal, nous a enlevé un historien de science profonde et de haute conscience ; quant à mon toujours plus regretté prédécesseur, le Marquis d'Oncieu de la Bâtie, s'il n'avait plus vers la fin de sa noble existence assez de loisirs pour enrichir nos Mémoires, la page qu'il a écrite avec ses œuvres suffira pour protéger sa grande figure contre l'oubli.

Vous le voyez, ici comme ailleurs, nos plus grandes joies réveillent bien des douleurs, et nos meilleurs espoirs s'accompagnent presque toujours de regrets. Le monde est ainsi fait. Et le mieux est d'aller toujours de l'avant : le survivant ramasse les armes de celui qui vient de tomber. Celles que vous recueillez aujourd'hui ne sauraient être en meilleures mains.

RAPPORT

SUR LE

Concours de Peinture de la Fondation Guy

PAR

M. François GRANGE

MESDAMES,

MESSIEURS,

La Commission que vous avez chargée d'examiner les œuvres présentées au concours Guy, cette année 1917, s'est réunie le 10 novembre dernier, au Musée de peinture, où étaient exposés les toiles, aquarelles et dessins des quatre concurrents.

Moins important que les précédents concours par le nombre des exposants, sans doute à cause du faible intervalle qui l'en a séparé, il présente toutefois un ensemble d'œuvres intéressantes à des titres divers, appartenant à Madame Cavelli-Montferrand, Mademoiselle Dementhon, Messieurs Girard-Madoux et André Jacques.

Les paysages, comme toujours, y tiennent une grande place, notre pays offrant généreusement à tous les yeux les modèles les plus capables d'exciter l'admiration et l'étude. Chaque artiste y puise et s'essaye, dans son œuvre, à en rendre le charme et la profondeur, nous révélant son tour d'esprit et la qualité de son émotion.

Madame Cavelli-Montferrand voit la nature dans un certain sens décoratif et exprime d'un métier assez sûr une vision conventionnelle, non dépourvue d'ampleur dans la ligne, ni de douceur dans le ton. Elle a le souci d'atténuer et d'estomper les vigueurs d'un paysage, elle en fait la toilette et le pare de tons apaisés.

Mademoiselle Dementhon met une application studieuse

dans son observation. Elle fait tenir un pan de paysage énorme sur quelques centimètres carrés ; avec une patience de Primitif, elle énumère les coteaux et les arbres, les toits et les murailles et s'arrête complaisamment à détailler la grille d'un parc. Cependant cette analyse des détails ne va pas, tout naturellement, sans sacrifices. La lumière générale, l'effet d'ensemble, n'accusent pas toujours exactement le temps et la saison. Telles quelles, cependant, ces études ne manquent pas de pittoresque et d'agrément.

L'ardente satisfaction que l'on éprouve à peindre, le feu sacré qui vous anime et pare ensuite de ses reflets l'œuvre exécutée, troublent l'esprit des meilleurs, et il faut un sang-froid et une sûreté d'œil bien exceptionnelle pour savoir se juger soi-même. Il est des moments où l'on hésite et cherche sa voie. M. Girard-Madoux nous semble être en ce cas.

Son nom figure dans les rapports de peinture depuis quelques années, ses progrès, d'un concours à l'autre, ont été marquants et remarquables. Dès ses débuts, il s'est signalé par un amour de la couleur qui n'avait rien d'imité ou de conventionnel. La variété de ses sujets d'étude montrait un esprit vif et très ouvert à l'émotion. Au point où il en est actuellement, il est visible qu'il lui reste à faire un effort sérieux vers le dessin et la composition, sans lesquels la couleur ne peut sérieusement se faire valoir.

La vérité est l'objet des recherches humaines dans tous les domaines. La première condition requise dans le dessin est donc l'exactitude, mais de ce palier que tout le monde peut atteindre, il faut s'efforcer de juger les rapports, distinguer l'accessoire de l'essentiel, et du dessin exact, s'élever au dessin large, à la ligne expressive, qui est simple et contient tout.

L'exposition de M. Girard-Madoux, qui comprend dix œuvres, est variée. Ses paysages ont été traités en toiles de plus grandes dimensions que précédemment. Votre

Commission a remarqué plus particulièrement : « Le Pic des Encombres au soleil couchant », toile qui a de la solidité et de l'agrément dans la couleur. — Un coin d'étang, le soir, montre avec poésie et assez de vigueur, une étude de saule et d'eau qui promet par sa fougue et quelques tons hardis. — Un sous-bois de pins au soleil couchant s'anime de personnages un peu sommaires, mais atteste que le peintre a senti la poésie de l'heure. Qu'il l'aime cette heure, mais s'en défie ; son agrément et sa richesse inclinent à la convention par l'absence d'opposition dans les teintes, toutes en brillantes variations de tons chauds. Qu'il contemple aussi, et d'un regard franc et docile, la verte et tendre fraîcheur du printemps, la froideur élégante et nacrée d'un ciel d'hiver.

* * *

Nous sommes heureux de retrouver à cette exposition des œuvres de M. André Jacques et de saluer en lui un artiste véritable et d'une émouvante sincérité.

Très ouvert au langage des choses, d'une imagination délicate, servie par un œil très fin, André Jacques saisit et exprime la nature avec une rare élégance de sentiment et de ton. Qu'il emploie le pastel, ou le simple crayon noir, toujours il est coloriste et d'une façon extrêmement distinguée. Son métier, bien à lui, parfaitement approprié à son tempérament, n'a rien de conventionnel. Attentif devant la nature, l'admirant religieusement, et, avant tout, amoureux de la nuance, il tisse son œuvre patiemment, l'ombre s'ajoute à l'ombre fil à fil, se renforce ou s'atténue de ci, de là, formant, parfois, un modelé un peu brumeux, d'où surgissent les blancs les plus délicats.

D'autres artistes, très spontanés, vont au plus vite, cherchant par des lignes rapides et expressives la traduction de leurs visions. André Jacques opère avec plus de lenteur, respectueusement en quelque sorte ; il n'éblouit pas par la ligne, mais crée par le ton. C'est un intimiste.

Scrupuleux, il ne se satisfait pas à bon compte et sait pourtant éviter les dangereux écueils d'une stricte application. Chez lui aucune étroitesse, ni de vue, ni d'exécution. Jamais le détail n'usurpe la première place au détriment de l'ensemble.

Les illustrations d'un ouvrage sur la Savoie, qui vous est connu, ont révélé le talent de cet artiste de réelle valeur et montré le champ très vaste de ses observations savoureuses de notre pays, de ses costumes, et de ses coutumes. Quelques-uns de ses dessins de jeunes filles de Maurienne me semblent définitifs, rendant avec style l'ampleur et la lourdeur du vêtement, la gaucherie du geste, la souplesse du corps et la rudesse de visages qu'éclaire et adoucit une flamme de jeunesse. Pour rendre ces physionomies, il y a, dans la part à donner au réalisme fruste des traits et au sentiment de l'expression, une difficulté que l'on ne soupçonne pas assez ; la plupart eussent été exclusifs, versant ainsi ou dans le brutal, ou dans le convenu ; André Jacques a surmonté l'épreuve en observateur sincère et délicat.

Des intérieurs d'église, de mystérieuses ruelles, des croquis de foire, la représentation de maints objets anciens, montrent toujours la belle gravité de l'artiste et une habileté d'exécution que l'on a plaisir à louer, parce qu'elle marche de pair avec la noblesse et la profondeur de son émotion.

Au présent concours, M. André Jacques participe par l'envoi de 12 œuvres, dont nous ne signalerons que les plus marquantes :

Au premier rang, un portrait de petite fille, au pastel, séduit de fort loin le regard par l'heureuse harmonie de tons chatoyants : sous un chapeau, outre-mer, très vibrant par l'écrasement net et franc du pastel, une figure songeuse, sérieuse, très délicatement modelé. Sur la gauche de la toile, des taches d'un blanc laiteux relèvent l'opposition des bleus et des jaunes. Le choix judicieux des couleurs, l'habile distribution des taches, la souplesse du

dessin surmontent la critique de la mise en place du sujet, en coin de toile.

Une étude d'enfant, très observée et d'une largeur d'exécution rare chez l'artiste, étonne au premier abord ; mais s'impose par la puissance et la fougue du trait, l'harmonie grave du ton.

Beaucoup plus caractéristique des sentiments et de la manière de M. André Jacques, un petit portrait de femme âgée, exécuté au lavis, a longuement arrêté l'attention de votre Commission. La vie profonde du visage, le calme de l'atmosphère qui l'entoure, la vertu sympathique du regard en font une œuvre de grand intérêt. La valeur en est assurée par le modelé le plus senti, le plus délicat, le plus parlant.

Enfin un reflet de la guerre, de cette guerre terrible à laquelle il a participé et qui l'a blessé si gravement pour l'exercice de son art, comme vous le savez, nous parvient, par ses croquis de convois de blessés et surtout par une aquarelle représentant une salle d'hôpital. C'est l'aquarelle blanche. Pâle comme un malade, blanche comme le coton, la ouate, les voiles d'infirmières sous un reflet de ciel bleu, et triste infiniment. Car cette clarté comporte autant de silence que les ténèbres. Silence recueilli, silence blanc, apaisé, où flotte une pâle odeur d'iodoforme. Seul dans la salle, sur son lit, un poilu écrit une lettre, le silence l'entoure, il est seul... seul avec ses souvenirs (1).

Messieurs, votre Commission a considéré que ces œuvres désignaient M. André Jacques à vos suffrages et, à l'unanimité, elle vous propose de lui attribuer le prix de 400 francs de la fondation Guy.

(1) Une exposition en meilleure place, à la vitrine de M. Janin, nous a permis de revoir cette œuvre après lecture à l'Académie du présent rapport. Elle nous a fait distinguer, à un lit voisin, un blessé couché. La solitude n'est donc pas absolue, comme elle nous était apparue tout d'abord. Ceci, pour éviter toute erreur sur l'identification de l'œuvre, ultérieurement. (F. G.)

NOTES

sur la rencontre à Dresde

à la fin du XVIII^e siècle

DE

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

AVEC

Le Général JEAN-FRANÇOIS DE BELLEGARDE

Comte DE SAINT-ROMAIN

Peut-être est-il aussi ridicule de faire part de ses lectures que de raconter ses rêves, ceux-ci ayant au moins le mérite d'être inédits.

Mais le fait dont je veux vous entretenir est minuscule. Il a pu vous échapper et c'est là mon excuse.

Il s'agit de la rencontre à Dresde, à la fin du XVIII^e siècle, de Bernardin de Saint-Pierre avec un de nos compatriotes, le comte de Bellegarde, fils du marquis des Marches, un de ces nombreux Bellegarde qui allèrent chercher fortune un peu partout, en Saxe, en Pologne, en Autriche, voire même en Hollande, et dont plusieurs trouvèrent dans leur giberne de cadets de famille, avec le bâton de maréchal, les distinctions suprêmes de l'Annonciade et de la Toison d'Or.

Les Bellegarde sont bien de notre sol. Outre de nombreux fiefs, ils possédaient le château des Marches près de Montmélian et le bel hôtel de la rue Croix-d'Or qui abrita tant de personnages célèbres. Il est peu de familles en Savoie, dit Grillet, qui aient réuni dans le même temps autant d'illustrations militaires.

D'autres en effet, comme les Seyssel (1) et les Sonnaz,

(1) Les Seyssel comptent dix généraux, dont plusieurs maréchaux de Savoie, et douze chevaliers de l'Annonciade. (Voir Foras.)

— pour ne citer que ceux-là, — fournirent dans le cours des siècles de nombreux chefs à nos armées. Mais ce qui est remarquable chez les Bellegarde, c'est cette vocation subite et irrésistible qui les prend sur le tard et fait d'une famille de robe une magnifique race militaire.

Quand Janus - Antoine, au début du XVIII^e siècle, embrasse la carrière des armes, il n'est pas le premier soldat de sa race (1), mais son père était premier président à la Chambre des Comptes, ambassadeur à la Cour de France, et son grand-père Janus, marquis des Marches, était grand-chancelier de Savoie, ministre d'Etat. Pourtant sa carrière est rapide. Bientôt général d'infanterie, gouverneur d'Alexandrie, il reçoit le grand-cordon des Saints Maurice et Lazare et le collier de l'Annonciade.

Les trois frères et son fils suivent son exemple et arrivent aussi aux grades les plus élevés et aux plus hautes distinctions.

Dès lors on peut dire que les Bellegarde naissent soldats. En un siècle, ils comptent onze généraux ou maréchaux, et détiendraient le record du nombre si les Sonnaz n'arrivaient bons premiers sur cette glorieuse liste en alignant douze généraux, ceux-là tous fidèles au même drapeau, à la même dynastie pour laquelle ils jouèrent maintes fois leur tête.

Quand Victor - Amédée répondait aux menaces de Louis XIV : « Je n'ai qu'à frapper le sol de mon pays pour en faire surgir des légions », il eût pu dire : « des légions et des chefs ». La Savoie, en particulier, peut être fière d'en avoir fourni un si grand nombre.

(1) Il y a déjà Jean-François-Noël de Bellegarde, seigneur des Marches et d'Entremont, conseiller d'Etat, gentilhomme de la chambre de Son Altesse, capitaine de trois compagnies de gens de pied pour la garde du Duc en 1589.

Notons aussi un Janus, capitaine d'une compagnie de gens de pied du Marquis de Lullin en 1641, et à la même époque un Jean-François, seigneur des Marches, baron d'Entremont, capitaine de cavalerie. (Voir Foras.)

Pour arriver à Dresde à la suite de nos deux personnages, nous prendrons, si vous voulez bien, le chemin des écoliers comme Bernardin de Saint-Pierre qui n'en connut jamais d'autres. Il eut, lui aussi, de ces vocations subites, d'autant plus irrésistibles que chaque jour en voyait éclore une nouvelle, avec ces alternatives d'enthousiasme et de découragement si fréquentes chez les artistes.

Peu s'en fallut qu'il ne renonçât prématurément aux lettres après une lecture de *Paul et Virginie* dans le salon de Mme Necker. Celle-ci lui promettait un auditoire d'élite. Par une faveur insigne, le ministre devait se trouver chez lui ce jour-là. Et puis M. de Buffon, Thomas l'académicien, l'abbé Galiani, M. et Mme Germany faisaient partie de l'aréopage devant lequel M. de Saint-Pierre comparut son manuscrit à la main et le cœur battant d'émotion. D'abord on l'écoute en silence. Peu à peu l'attention se fatigue ; on se parle à l'oreille, on bâille, on n'écoute plus. M. de Buffon regarde sa montre et demande ses chevaux. Un autre, plus près de la porte, s'esquive furtivement. Le maître de la maison sourit de voir pleurer les dames, lesquelles rougissent d'avoir pleuré, quand un bruit flûté rompt le silence : c'est Thomas qui s'est endormi et ronfle sans pudeur. Ce Thomas était, paraît-il, un homme simple, honnête et bon, d'une très grande conscience dans le travail. Sans doute, s'était-il couché la veille un peu tard, absorbé par une besogne pressante, peut-être le fameux dictionnaire ; mais il faillit bien causer une catastrophe ce soir-là, car l'auteur (à quoi tient la destinée des livres), l'auteur, horriblement choqué, voulait à toute force jeter au feu le manuscrit du roman qui devait avoir quelques jours après un si éclatant succès. Je tire ces détails de *l'Essai sur la vie de Bernardin de Saint-Pierre*, par Aimé Martin, son élève et son admirateur, lequel poussa le zèle jusqu'à épouser la veuve du grand homme, afin sans doute d'être mieux renseigné.

Cet *Essai sur la vie de Bernardin de Saint-Pierre* fait

partie de ses œuvres complètes éditées en 1833 par Ledentu. On y voit, en première page, un amusant portrait gravé par Wedgwood. Le grand homme a une profusion de boucles blondes, et ce regard noyé qui lui valut tant d'aventures, dont la dernière et non la moindre est d'avoir, veuf, presque septuagénaire, fait battre le cœur d'une jeune pensionnaire de dix-sept printemps, Mlle de Pelleport, laquelle, devenue veuve à son tour, fit le bonheur de notre historiographe.

Sa sensibilité ne valut pas toujours à Bernardin de Saint-Pierre des hommages aussi flatteurs. Etant enfant, comme il accompagnait son père à Rouen, celui-ci s'arrêta devant les flèches de la Cathédrale dont il ne pouvait se lasser d'admirer la hauteur et la légèreté. Le jeune Henri levait aussi les yeux vers la cime des tours, mais c'était pour admirer le vol des hirondelles qui y faisaient leur nid. Son père qui le voyait dans une espèce d'extase, l'attribuant à la majesté du monument, lui dit : « Eh bien, Henri, que penses-tu de cela ? » L'enfant, qui suivait sa pensée et ses hirondelles, s'écria : « Bon Dieu, qu'elles volent haut. » Tout le monde se mit à rire et le traita d'imbécile, et toute sa vie, ajoute l'historien, il fut cet imbécile qui admirait plus le vol d'un moucheron que la colonnade du Louvre.

Imbécile, c'était beaucoup dire ; chez nous, on l'eût traité de « baban », ce qui eût été moins catégorique et plus aimable (1). Le baban regardait autour de lui et

(1) Ce mot de *baban* n'est-il pas charmant ? Il nous vient du Lyonnais selon les uns, de Genève suivant les autres. En tout cas, il peint son homme que l'on voit flaneur et musard, dessiné par Topfer, se promener le nez en l'air et les mains derrière le dos. Le *Nouveau Glossaire genevois* et le *Dictionnaire Savoyard* de Constantin et Desormaux (Annecy, 1902) en font mention. M. Orsier, dans la *Revue de Savoie*, le cite également, *banban* ou *baban*, d'après Fabre, ancien professeur dans la famille Borson, qui avait noté un grand nombre de termes savoyards usités de son temps. (Voir la *Revue de Savoie*, 1^{re} année, t. II.)

cette attitude lui réussit assez bien, puisque, de sa contemplation de la nature, il tira les *Harmonies*, *Paul et Virginie* et tant d'autres chefs-d'œuvre.

Parmi les rêves qu'il ne réalisa jamais, notons tout d'abord celui d'être Capucin. Un jour, ayant suivi un bon Père en tournée de quête, il revint enchanté de l'accueil qui lui fut fait et il annonça à sa famille l'intention d'entrer dans un Ordre où l'on faisait si grande chère. Dans un couvent où il avait fait étape, n'avait-il pas vu servir à chacun une tête de veau à la vinaigrette ! Puis il réfléchit que les Jésuites feraient peut-être mieux son affaire. J'imagine qu'il avait pour l'état ecclésiastique à peu près les aptitudes du bon abbé Prévost, l'immortel auteur de *Manon Lescaut*, lequel, nommé aumônier du prince de Conti, dut avouer à son protecteur qu'il ne disait pas la messe : « Je ne l'entends jamais, répondit le prince. » Dès lors, l'aumônier put continuer ses fonctions, allégé de tout scrupule.

Pour Bernardin de Saint-Pierre, un grand événement survint qui changea complètement l'orientation de sa vie : il lut *Robinson Crusoé* et dès lors le séjour des îles eut toutes ses préférences.

Le voilà voguant vers Malte qu'il veut défendre contre les Turcs. Pour aller plus vite, notre héros est parti sans brevet ni commission. On se moque de lui, il est furieux, on le prend pour un illuminé... « Au reste, ajoute froidement Anatole France à qui j'emprunte ce détail, au reste, les Turcs ne vinrent point. »

Les Turcs avaient changé d'idée, ayant probablement autre chose à faire ce jour-là ; mais comme c'était désagréable pour ce pauvre Bernardin qui fit encore une fois figure de baban. Il avait la manie de vouloir adapter les événements à ses rêves et non point ses rêves aux événements.

C'est ainsi que voulant fonder une république, sorte d'idéale Arcadie, dont la formule lui appartient, il choisit pour cet essai la Russie. Pourquoi la Russie ? Probablement parce que c'était la plus autocratique des monarchies, tempérée

déjà, il est vrai, par l'assassinat. L'infortuné Pierre III en savait quelque chose. Pour se présenter devant la grande Catherine, il a soin de revêtir sa nouvelle tenue d'ingénieur russe — de hautes protections lui ont valu cette qualité — : habit écarlate, gilet ventre de biche, l'épée au côté et sur la tête un grand plumet ; son précieux mémoire sous le bras, il doit avoir à peu près l'air d'un petit garçon qui s'est déguisé pour réciter une fable à sa mère grand. Mais il se trouve que la mère grand est une belle femme, jeune encore et fort inflammable, qui vient de conquérir le trône en se débarrassant d'un mari un peu trop effacé (1).

Distraite au sermon, elle goûte fort l'orateur, lequel, intimidé par l'appareil d'une Cour éblouissante, — lui venu pour prêcher les vertus de Sparte, — se trouble, balbutie et reste interdit.

(1) Catherine ne fit que parer le coup qui lui était destiné. Pierre III était résolu à divorcer et à faire enfermer sa femme. Celle-ci prit les devants. Pierre III arrivant à Petershof pour l'arrêter, apprit qu'elle s'était échappée nuitamment par les fenêtres du château, et qu'elle arrivait à la tête de quinze mille hommes, habillée de l'uniforme des gardes et caracolant sur un superbe cheval. Pierre, faible et irrésolu, rentre à Oranieubaum, où bientôt gardé à vue et enfermé, il périt empoisonné, d'aucuns disent étranglé pour abrèger ses souffrances. Ce dernier trait d'humanité n'est-il pas touchant !

Catherine, après une entrée triomphale à Pétersbourg, — le peuple aime les beaux joueurs, — se fait couronner impératrice à Moscou. La cérémonie se fit avec une pompe éclatante. La couronne seule, toute couverte de diamants, était d'un poids écrasant. Mais Catherine était de force à la porter. Au prince Labomirski qui lui demandait si elle n'était pas lasse : « Non, répondit-elle, une couronne ne pèse point. » Cette opération ne coûta guère qu'un million. On donna une pistole à chaque soldat, cinquante mille francs aux principaux conjurés.

Le soir de l'assassinat, les cabarets de Pétersbourg ne ferment point. De tout temps le boire et le pourboire ont joué leur rôle dans les événements politiques.

N'importe, la sensible Catherine, en avance sur Offenbach, songe sans doute qu'il serait doux de fonder quelque grand-duché de Gerolstein avec ce charmant ingénieur qui a déjà, ou à peu près, le sabre et le plumet du général Boum. Elle a quelques mots flatteurs, sourit, et passe dans un sillage d'or et de soie, puis se retourne et sourit encore, sans que l'infortuné Bernardin ait pu reprendre le fil de son discours.

Oui, mais ce sourire, ce regard, ce tendre émoi ont déchainé un orage. Orlof a pâli, la Cour est en rumeur. On entoure le jeune homme. Toutes les bourses lui sont ouvertes. « Prenez un équipage, lui dit-on, un hôtel, un titre, des valets, soyez à toute heure sur le passage de l'impératrice ; elle est jeune, belle ; vous êtes Français, tout vous est possible ! »

Disons bien vite à l'honneur de notre héros, qu'il repoussa avec effroi ces conseils, qu'avec Monsieur Prud'homme, nous nous abstiendrons de qualifier. Il rengaine donc son discours, son sabre et son grand plumet et s'éloigne, en secouant vertueusement la poussière de ses bottes à la Souvarof. Et Orlof, délivré d'un grand souci, Orlof expansif, attendri, vertueux lui aussi ! serre dans ses bras son innocent rival et veut à toute force glisser dans sa poche un livre richement relié, dont chaque feuillet est un billet de banque. On devine de quel air Bernardin dut repousser un tel don d'un tel homme, lui qui quelques jours auparavant, ayant six francs en poche, refusait noblement le sac de roubles que le Maréchal de Munich lui offrait pour ses frais de route, s'excusant en rougissant de ne pouvoir accepter ces largesses, car « les ingénieurs du roi de France ne reçoivent de l'argent que d'un souverain ».

Singulier temps où un petit cadet comme Bernardin, ou notre Bellegarde, partait un beau jour sans autre bagage que sa bonne mine, quelques sacs d'écus, quelques lettres de créance, s'en allait ainsi traversant du nord au sud, du couchant à l'aurore, d'immenses contrées

inconnues et désertes dont il ignorait la langue, tantôt gueux comme Job, grelottant sans pelisse en traîneau découvert, escorté par les loups, tantôt magnifique et parodant dans les carrosses dorés du roi de Pologne (1), forçant la fortune aux jeux de la guerre, de l'amour et du hasard, soupirant heureux d'une princesse (2) qui l'abandonne, enlevé par une autre — princesse de théâtre celle-là ou de la main gauche — qui le tient cloîtré dans un palais de féerie, puis s'évadant, faisant le coup de feu au coin des bois avec des aventuriers pour reconquérir le cœur de l'infidèle, fait prisonnier dans une caverne d'Alibaba, s'évadant encore, dédaignant à Berlin les offres du grand Frédéric (3) et la main d'une héritière dont il ne

(1) Allant de Vienne à Varsovie, M. de Saint-Pierre apprit que trois voitures magnifiques, destinées au couronnement de Stanislas-Auguste, devaient être mises en route le même jour. Sur la recommandation du général Poniatowski, il part comme en triomphe dans les voitures du roi. Il s'agit ici du dernier roi de Pologne, Stanislas-Auguste Poniatowski, ancien favori de la grande Catherine.

(2) La princesse Marie Miesnick, qui l'aima tendrement, le trouva bien vite encombrant, et le lui dit sans détours en lui offrant... sa protection, et quelque argent. Saint-Pierre, furieux, refusa l'argent, mais garda les lettres de recommandation et... une rancune qui dura autant que sa vie.

(3) Le roi de Prusse offrit à Bernardin de Saint-Pierre une place dans le Génie et une pension assez considérable. Il refusa. L'aspect de la Cour lui déplut. Il ne faut pas penser, écrit-il alors, que la Cour de Berlin ressemble en rien à celle de France. Le roi n'en a point. La reine a deux chambellans boiteux, des pages fort mal vêtus, une table fort mal servie. On va à la Cour en bottes ! Enfin, une misère à faire pitié. Pourtant il constate qu'au mariage du prince royal, la table du roi, de 26 couverts, était servie en vaisselle d'or, dont les grandes pièces étaient enrichies de diamants. Le menu peuple, observe-t-il encore, n'est point comme ailleurs sale et déchiré, mais couvert de bons habits bleus. On n'y voit point de mendiants. Du reste, le grand Frédéric, si peu soigné de sa personne, et si regardant quand il s'agissait d'habiller les pages de la reine, faisait des folies pour sa

retiendra que le nom, Virginie, pour le donner plus tard à une fille tendrement aimée, et à une autre fille de son cerveau, la Virginie de son roman célèbre, et tout cela pour finir, après combien d'aventures, d'avatars, de naufrages et de déceptions, Conservateur du Jardin des Plantes !

On croit rêver en lisant ces pages extravagantes ; l'on s'essouffle à suivre un personnage si agité, si candide et si roué. Involontairement, vous vient aux lèvres cette exclamation à la Courteline : « Il en avait une santé ! »

Pas de locomotives électriques alors, ni de sleeping-cars, ou de paquebots rapides. On arrivait quand même ; seulement là où nous mettrions deux jours, on mettait deux ans quelquefois.

Deux ans, c'est à peu près le temps que Bernardin avait perdu en folles équipées et galantes aventures en Pologne, lorsqu'il résolut d'aller chercher fortune en Saxe. C'était en 1765. La guerre venait d'éclater entre ces deux pays et l'idée de rentrer vainqueur dans la patrie de son ingrate princesse lui sourit tellement qu'il partirait sur l'heure si l'argent ne lui manquait.

Qui n'a connu ces nécessités ? C'est très beau de refuser des sacs de roubles et des billets de banque reliés en maroquin du Levant, mais il faut vivre ! Heureusement un M. Hennion, son compatriote, se trouve là fort à point pour lui procurer un viatique de 1.200 francs et une lettre pour le général de Bellegarde, gouverneur de Dresde.

De ce voyage nous ne retiendrons que ces tableaux de la guerre tant ils sont d'actualité : « Il traverse la Silésie, « pas une ville qui ne fut criblée de boulets, pas un champ « qui n'eut servi de camp aux Russes ou aux Prussiens,

garde. Il n'hésitait pas à payer les beaux hommes jusqu'à mille écus, et les habillait magnifiquement. Ces géants, dont il était fier, avait toutes ses faveurs, et s'il croisait sur la route quelque belle fille, bourgeoise ou paysanne, il la mariait sur l'heure et bon gré mal gré à quelqu'un d'entre eux.

« pas un château qui ne fut dévasté ou ruiné. Les Cosaques
« surtout avaient laissé des traces hideuses de leur pas-
« sage : on avait vu ces Barbares arracher les morts de
« leur tombeau, les placer à table dans d'horribles postu-
« res et goûter, au milieu de ces cadavres, des joies sem-
« blables aux supplices des damnés.

« Il arriva à Dresde le 15 avril ; le roi de Prusse avait
« bombardé cette ville quelques années auparavant. Elle
« était encore couverte de ruines : dans des moitiés de
« palais encore debout, on distinguait des bouts d'esca-
« liers, des plafonds peints, des cabinets tapissés de papiers
« de la Chine, des fragments de glace, des cheminées de
« marbre, des dorures enfumées. On y voyait aller et
« venir tristement les habitants qui étaient autrefois si
« gais, qu'on les appelait les Français de l'Allemagne.
« L'aspect de ces ruines jetait dans une noire mélancolie,
« car on y voyait les traces de la colère d'un roi qui
« n'était pas tombée sur les remparts d'une ville de
« guerre, mais sur les demeures agréables d'un peuple
« industriel.

« M. le comte de Bellegarde accueillit notre voyageur
« avec empressement. Il lui promit du service, et finit par
« s'attacher à lui par les liens de la plus tendre amitié.
« Non seulement il chercha à le distraire de sa profonde
« mélancolie en l'introduisant dans les sociétés les plus
« brillantes, mais il voulut encore un jour le consoler par
« le récit de ses propres infortunes.

« Cadet d'une illustre famille piémontaise, il avait erré
« dans le monde et cherché les grandes aventures. Un
« accident, qui devait causer sa perte, fut la première
« cause de sa fortune. Il était alors écuyer de la reine de
« Pologne, épouse d'Auguste III.

« Un jour qu'il accompagnait cette princesse à la pro-
« menade, elle s'aperçut en montant en carrosse qu'elle
« venait de perdre une aigrette de diamants d'un grand
« prix. On fit aussitôt des recherches. Le jeune écuyer

« s'empresça beaucoup ; toute la Cour fut sur pied, mais
« on ne trouva rien. Un an après à la même époque,
« M. de Bellegarde, appelé pour remplir le même devoir,
« demande à son valet de chambre un habit de saison.
« Mais quelle est sa surprise lorsqu'en mettant la main
« dans la poche de cet habit, il y trouve l'aigrette objet de
« tant de recherches inutiles. Il était probable qu'elle avait
« glissé au moment où il donnait la main à la princesse.
« La singularité de cette aventure le mit en crédit à la
« Cour. La reine eut tant de joie de retrouver ses dia-
« mants qu'elle combla le Comte de faveurs. Mais il disait
« avec un sentiment d'effroi, que la réflexion renouvelait
« toujours : « Que serais-je devenu si le hasard eût fait
« découvrir ces pierreries dans ma poche, ou si, en tirant
« mon mouchoir, elles fussent tombées au milieu de la
« foule des courtisans. J'étais pauvre, étranger, nouvelle-
« ment arrivé en Pologne ; par une espèce de fatalité,
« j'avais perdu la veille une assez forte somme au jeu ;
« en fallait-il davantage pour faire naître des soupçons
« et me déshonorer à jamais. Ne désespérons pas de la
« fortune, continua-t-il en pressant la main de Monsieur
« de Saint-Pierre ; ce que nous regardons comme un mal
« est souvent un bien qu'elle nous envoie » (1).

(1) Pour un peu notre voyageur eût pu lier connaissance avec un autre Savoyard, ce Constantin de Magny, qui, poussé lui aussi par le goût des aventures, était venu échouer à la Cour de Saxe comme bibliothécaire d'Auguste III.

Il n'eut pas de chance, en amour tout au moins, si l'on en croit les vers qu'il adressa à son frère quelque temps après son mariage (1754) :

Malgré Rome et ses adhérents,
Je n'admets que six sacrements.
Croire qu'il en est davantage,
C'est n'avoir pas le sens commun.
J'éprouve moi que mariage
Et pénitence ne font qu'un.

Parmi les Savoyards qui allèrent chercher fortune à l'étranger,

Aimé Martin ne nous dit pas si Bernardin de Saint-Pierre rencontra aussi l'autre Bellegarde, le frère du gouverneur de Dresde, Claude-Marie, lui aussi général, grand-chambellan et plus tard ambassadeur extraordinaire d'Auguste III à la Cour de Sardaigne, son pays d'origine. Il semblerait que ce Claude-Marie a été plus avant encore que son frère dans la faveur de ce prince (1) et du fameux Maréchal de Saxe qui, au dire de Grillet, l'honora constamment de son estime et de son amitié et lui fit épouser

nous trouvons encore, en 1716, sous le second règne d'Auguste III, Jean-Claude-François, onzième fils du Marquis de Lescheraines, qui figure comme chambellan et envoyé extraordinaire de S. M. le Roi de Pologne. Ce Marquis de Lescheraines eut 27 enfants de ses deux femmes, Anne de Challes et Louise de Seyssel-La Serraz. (Voir Foras.)

Signalons encore le général Delachinal, qui n'est pas mentionné dans l'ouvrage d'Anthonioz.

Ce général Delachinal, né le 6 mai 1716, était fils de Pierre Delachinal, bourgeois d'Annecy. Dans l'expédition de son testament, il est qualifié de noble Georges Delachinal, des nobles conseillers de la ville d'Annecy, d'où il est natif, bourgeois et habitant, général-major dans les troupes de Saxe dont il est pensionné. Il avait un frère aîné, Michel Delachinal, lui aussi colonel des gardes du duc de Saxe. La famille Dunand possède à Pringy une maison où l'on conserve, entre autres souvenirs du général Delachinal, plusieurs portraits de princes et princesses de la Maison de Saxe. Ces détails me sont fournis par M. Joseph Coppier, lui-même arrière-petit-neveu du général Delachinal.

Un autre Delachinal figure déjà en 1726 sur les rôles du recensement à Annecy, comme servant à l'étranger et officier dans le régiment des gardes de S. A. l'Electeur de Bavière. Le même recensement porte encore un Garbillon Jean-Nicolas, colonel de dragons au service du roi de Pologne. Enfin Foras signale vers la même époque : 1° Marc-Antoine de Livet de Moisy ; 2° un Monet, lieutenant-général ; 3° De Marestre François-Marie, et 4° Manuel de Locatel Charles-François, tous au service de Pologne. Il serait intéressant de savoir ce qui attirait tant de Savoyards en Pologne.

(1) Pourtant Jean-François fut premier ministre de ce même prince.

sa sœur, fille comme lui de la belle Aurore de Konigsmarck. Claude-Marie eut de ce mariage un fils et une fille. Son fils resta en Saxe où il fonda une famille. Quant à sa fille Augusta, il la maria à un gentilhomme savoyard. L'on conserve encore dans un château des bords du lac d'Annecy une magnifique miniature d'Auguste III en souvenir de cette union.

Les électeurs de Saxe n'étaient point, du reste, les sombres brutes que l'on pourrait croire si l'on se fie au vers fameux si souvent mal interprété :

Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre (1).

Non, c'étaient de beaux princes tolérants et fastueux, amis des arts et des plaisirs, qui prenaient volontiers les airs de Versailles et se faisaient peindre par Rigaud tout comme les rois de France.

La gravure de Balechoud qui jadis ornait les corridors de plus d'un logis savoyard, faisant pendant je ne sais trop pourquoi au Cadet à la Perle, représente Auguste III superbe en manteau d'hermine sur sa cuirasse étincelante. Sa perruque ne le cède en rien à celle du Grand

(1) Ce vers est de Frédéric II dans une épître à son frère. La plupart des écrivains, lorsqu'ils citent ce vers, lui donnent un sens défavorable. L'on serait tenté de croire que, semblable au chien du jardinier, le grand Frédéric, dans son maussade palais de Postdam, jalousait la Cour brillante de ces princes (il les avait par deux fois chassés de leur capitale en flammes) et n'était point fâché de faire passer Auguste III pour un royal pochard, de la famille de Sganarelle, qui, lorsqu'il avait bu, prétendait que tout le monde fût saoul autour de lui. Mais il n'en est rien. Le sens en est tout différent lorsqu'on lit le passage en entier :

Lorsqu'Auguste buvait, la Pologne était ivre.

Lorsque le grand Louis brûlait d'un tendre amour,

Paris devint Cythère et tout suivit la Cour.

Lorsqu'il se fit dévot, ardent à la prière,

Le lâche courtisan marmotta son bréviaire.

Le vers de Frédéric signifie donc simplement que les sujets se modèlent sur le roi.

Roi, et le négrillon enturbanné qui porte son casque ressemble comme un frère au célèbre Zamor de la du Barry.

Quant à Maurice de Saxe, le fameux Maréchal de Saxe, nul n'est plus Français que lui parmi ces Saxons qu'on appelait les Français du Nord.

Pendant que, par un curieux échange bien dans les mœurs du temps, notre Bellegarde, devenu son beau-frère, fait toute sa carrière en Saxe, où il fonde à son tour une famille, Maurice de Saxe, attiré en France par une affinité mystérieuse, passe toute sa vie à guerroyer pour sa patrie d'adoption. Il n'est pas de figure plus parisienne que celle du vainqueur de Fontenoy. Pour lui, le plus bel homme de son temps, Adrienne Lecouvreur engagera ses diamants. Pour lui, l'Académie Française, toujours en coquetterie avec les maréchaux, a des indulgences sans nombre. Mais modeste comme tous les héros et ayant sans doute d'autres soins plus pressants, le grand homme se dérobe. C'est ainsi qu'il écrit à sa charmante amie : « Ils veule me fere de la Cadémi, cela m'iret comme une bage à un chaz », comme une bague à un chat, voulait sans doute dire le héros, louable effort vers le style académique dont il faut lui savoir gré, car le glorieux soldat aurait pu employer une expression encore moins châtiée.

Il n'avait pas tant à se gêner. Un autre Maréchal de France, son contemporain, le non moins célèbre duc de Richelieu, n'avait jamais eu, lui non plus, le temps d'apprendre l'orthographe, ce qui ne l'empêcha pas d'être, à vingt-quatre ans, élu à l'unanimité par l'illustre assemblée.

Quoi qu'il en soit, Maurice de Saxe ne fut jamais académicien. Il avait d'autres titres à l'immortalité. Peut-être aussi redoutait-il la récente aventure de l'abbé de Saint-Pierre. Cet ambitieux, qui n'avait, je crois, aucune parenté avec Bernardin, brûlait d'un vif désir d'être académicien, bien qu'il n'eût encore rien publié. On lui fit crédit sur la recommandation de Fontenelle et il fut élu non sans oppo-

sition. Pour justifier une telle faveur, le malheureux s'empressa de pondre *La Polysynodie*, ouvrage si détestable que l'Académie le raya sur l'heure et pour toujours de la liste de ses membres (1).

Me voici au bout de ces notes. Bien futiles et incohérentes, elles se ressentent des angoisses de l'heure, où notre esprit hanté d'un grand souci, toujours le même, ne peut se fixer. Loin de moi la pensée de nous distraire de nos deuils et de nos espérances, mais n'est-il pas bon parfois de détendre l'arc prêt à se rompre.

Qu'ajouterai-je que vous ne sachiez mieux que moi. Bernardin de Saint-Pierre, rentré en France, connut enfin les enivremens du succès, les caresses de la gloire et aussi les joies d'une aisance relative. Je dis : relative, car, en épousant Mademoiselle Didot, la fille de son éditeur — ceci n'est qu'un premier mariage — mariage d'inclination et de convenance s'il en fut, il épousa aussi les dettes et les procès de son beau-père. Aussi est-ce à grand-peine qu'il put bâtir à Essonne, dans une île, — toujours les îles — une chaumière à la Jean-Jacques, où, nouveau Robinson, il traverse sans encombres la tourmente révolutionnaire dont la rumeur n'arrive guère jusqu'à lui. Entre sa femme et ses enfants (2), il coule sous les peupliers de son île des jours paisibles, et met au net ses *Harmonies*. Le petit Paul et la tendre Virginie ne sont pas médiocrement édifiés d'apprendre que le melon a des côtes parce que la nature prévoyante l'a destiné à être mangé en famille.

Les Bellegarde, hélas ! ne sont plus de chez nous. Ils ont poursuivi sous d'autres cieux et sous d'autres drapeaux une éclatante carrière.

L'un d'eux, le Comte Henri de Bellegarde, servit dans

(1) Le Bas : *Dictionnaire historique*.

(2) Sa seconde femme et les enfants de la première.

l'armée autrichienne, alors alliée de la Sardaigne, où, nous dit Anthonioz, sa bravoure, la sûreté de son coup d'œil et son merveilleux talent stratégique lui valurent, à quarante ans, le grade de feld-maréchal (1).

Général en chef de l'armée d'Italie, où se passe presque toute sa carrière, il tient tête avec succès aux généraux de Napoléon, et finalement en 1815, aux Cent Jours, il bat Murat à Tolentino et devient gouverneur de la Lombardie pacifiée.

Pendant ce temps, par un bizarre contraste, l'Electeur de Saxe combattait sous les drapeaux de l'Empereur des Français qui l'avait fait roi après Iéna. Trahi et livré par ses troupes rebelles à Leipzig, Frédéric-Auguste apprit à ses dépens ce qu'il en coûte d'être fidèle au malheur.

Traité en prisonnier de guerre par les Alliés, dépouillé d'une partie de ses Etats par le traité de Vienne, il sera, malgré sa résistance, bientôt réduit, lui et ses successeurs, au rôle de satellites de la Prusse.

Plus heureux, Maurice de Saxe, maréchal de France, et naturalisé Français par Louis XV, dort son glorieux sommeil à Strasbourg..., en terre française !

Le dernier Bellegarde qui retienne notre attention est ce Frédéric de Bellegarde qui épousa, le 3 novembre 1787, à l'église Saint-Léger de notre ville, la belle Adèle de Bellegarde, sa cousine, ou plutôt sa nièce à la mode de Bretagne (2).

(1) « Après les princes de notre Maison royale, dit de Foras, le plus grand nom militaire de la Savoie est le Maréchal de Bellegarde. »

D'autre part, Michaud, dans sa *Biographie universelle*, a cette appréciation singulière : « Le Maréchal de Bellegarde laissa le nom d'un théoricien plutôt que d'un praticien militaire, d'un diplomate plutôt que d'un homme d'épée. »

(2) Frédéric de Bellegarde, né en Saxe et officier dans l'armée saxonne, avait quitté ce pays et s'était engagé dans l'armée sarde, sans doute dans le désir de se rapprocher de sa famille et

A peine mariés, les guerres et l'exil séparèrent le ménage de la façon que l'on sait. Adèle et sa sœur Aurore s'enthousiasmèrent pour les idées nouvelles, si séduisantes dans la bouche du bel Héraut de Séchelles, et suivirent à Paris le commissaire de la Convention.

Dès lors, les deux sœurs, perdues pour notre pays, ne font plus que de rares séjours aux Marches. A son tour, le colonel de Bellegarde quitte, les yeux pleins de larmes, son foyer désert, son pays envahi (1), et bientôt maréchal-lieutenant et chambellan de l'Empire, fonde la branche des Bellegarde de Styrie, encore florissante de nos jours.

Dès lors, l'hôtel des Marches que vous connaissez au N° 1 de la rue Croix-d'Or, est vendu et partagé entre une demi-douzaine de propriétaires. Vendu aussi le château des Marches ; il est acheté vers 1830 par la famille de Costa qui, de nos jours, y a fondé un orphelinat de filles, et tout récemment installé un hôpital pour les blessés de la guerre. Dans la grande salle qui ouvre ses larges fenêtres sur un des plus radieux horizons de la terre, les fresques des Galliari sont fraîches comme aux premiers jours. Les médaillons d'Adèle et d'Aurore ont gardé leur sourire, et, souriant comme elles, le petit Amour symbolique poursuit encore le visiteur de la menace de ses flèches.

de son pays d'origine. On le trouve en 1786 établi à Chambéry, membre du Conseil municipal et chef de bataillon dans la Légion des Campements. La maison de son oncle, le Comte de Bellegarde, lui était ouverte. N'ayant pas de fils, celui-ci accepta sans trop de peine un gendre de son nom, malgré la différence d'âge. Frédéric avait près de vingt ans de plus que sa femme.

(1) Ce voyage à Paris ne laissait pas d'inquiéter le malheureux Bellegarde, occupé à commander sa légion en Tarentaise. N'ayant que peu de détails par lettres, il pria le Marquis Costa de s'informer des voyageuses.

« A moitié consolé de savoir qu'elle n'est pas morte, il l'aimerait, je crois, mieux ailleurs qu'à Paris, dit celui-ci. Le pauvre homme était tenaillé d'inquiétudes, et les larmes lui sortaient des yeux comme des flèches. » (Voir *Un Homme d'autrefois.*)

Mais des coiffes aux blanches ailes passent et repassent dans l'immense salle des fêtes. Les Filles de la Charité s'empressent d'un lit à l'autre, sans lever les yeux vers le profane médaillon, car elles ont à soigner d'autres blessures que celles de l'amour.

Et maintenant, Messieurs, je voudrais finir comme j'ai commencé, par quelques lignes de l'historiographe. Elles semblent écrites pour nous :

« Bernardin de Saint-Pierre, en traversant la Saxe ravagée par le grand Frédéric, erre avec tristesse sur les bords de l'Elbe, dans ces jardins magnifiques où le favori d'Auguste III avait rassemblé, avec une profusion royale, les plus rares végétations des deux mondes et les plus riches monuments des arts.

« Au milieu de ces débris amoncelés par la rage des hommes, s'élevaient de toutes parts des berceaux de fleurs, des arbres couverts de feuillage, qui attestaient la bonté de la nature. Heureuse prévoyance du ciel qui a placé hors de notre atteinte les biens nécessaires à notre vie ! Vous coupez l'arbre, il repoussera ; vous arrachez les moissons, chaque printemps en apportera de nouvelles. Le genre humain ne peut finir par sa volonté : il faut qu'il vive malgré son ardeur à détruire, malgré le fer, le feu, le poison, la haine et les folles amours. »

C^{te} AMÉ D'ONCIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

Géologie. — Le grand nombre de Notes, Etudes, Travaux géologiques de tout genre, publiés sur la Savoie pendant la guerre, nous obligeront à clore ce compte-rendu sur l'année 1917.

Les diverses questions abordées ne sont pas toujours nouvelles : celle des brèches alpines par exemple. Jusqu'en 1913, on s'en tenait, malgré quelques doutes émis, aux conclusions de MM. Kilian et Révil, qui avaient reconnu, en Tarentaise, l'existence de deux brèches : l'une calcaire, d'âge liasique ; l'autre polygénique, d'âge éogène. L'âge de ces brèches vient d'être remis en cause par MM. GIGNOUX et PUSSENOT, à la suite d'excursions à Villette et à Aime. Les deux brèches, confondues là en un complexe unique, sont rapportées au Lias supérieur (M. Gignoux) et même à l'Infra-Lias (M. Pussenot) (1). Dans une note à l'Académie des Sciences, sur « **les brèches (conglomérats) de Tarentaise** », *C.-R. Ac. des Sc.* 13 Nov. 1916, MM. KILIAN et RÉVIL rétablissent l'indépendance des deux brèches, en faisant observer que la brèche polygénique « ravine » la brèche calcaire, là où elle est en contact avec elle et qu'en outre elle renferme des fragments très reconnaissables de la brèche de Villette (Lias sup.) et des calcaires cristallins du Ciex (Lias). Elle n'est donc « certainement pas plus ancienne » que la fin du Lias. De plus, à la Dent Portettaz et ailleurs, elle se montre en transgression manifeste sur les assises les plus diverses, quartzites du Trias, brèche du Lias, schistes surmontant cette brèche. A défaut de fossiles, ce caractère autorise amplement l'assimilation de cette brèche à celle de Villarclément d'une part, et des Chapieux d'autre part, l'une et l'autre incontestablement tertiaires. Celle de Villarclément a fourni des nummulites à M. Gignoux.

L'âge des brèches est d'une importance très grande pour l'histoire de la formation des Alpes, ainsi que l'indiquent MM. Kilian et Révil, dans une seconde note : « **Sur les discontinuités de sédimentation et les niveaux de brèches dans les Alpes**

(1) *C. R. Coll. Cart. Géol. de Fr. Comp.* 1913, t. 23, n° 136, p. 107 à 121.
C. R. Soc. Géol. de Fr. 15 Déc. 1913 - 19 Janv. 1914.

Françaises », *C.-R. Ac. des Sc. 4 D^c. 1916*. Au nombre de 14, ces niveaux de brèches attestent de fréquentes interruptions dans la sédimentation sur le futur emplacement de la chaîne. Du Trias à l'Oligocène, ces interruptions furent provoquées par l'apparition de reliefs, de dislocations, de ridements, sorte d'« embryons » ou d'ébauches des grands plis ou nappes qui devaient se développer plus tard. La brèche polygénique éogène, dont la répartition coïncide avec le bord de la principale nappe, marque l'expiration de ces mouvements précurseurs du paroxysme orogénique. Celui-ci aurait ensuite produit le rassemblement de ces rides en une seule masse, puis leur avancée ou le déferlement sur l'avant-pays. Enfin, après cet épisode, auraient eu lieu, sous une puissante couverture de Flysch, des mouvements intracorticaux, compliquant encore la structure des régions intraalpines. Nos chaînes subalpines n'offrent, de ces grandes poussées, qu'un écho affaibli, qui a suffi cependant à déverser à l'ouest leurs plis ou leurs empilements de plis.

Ceux-ci, dans nos massifs du Nivolet, du Granier par exemple, apparaissent écrasés sous l'énorme falaise qui les domine. Ces bancs de calcaire urgonien, par leur grande pureté en Co^3Ca , presque entièrement recristallisé, et leur faune macroscopique de Pachyodontes, appartiennent à un faciès zoogène, formant auréole autour de cette « fosse vocontienne » où s'accumulèrent les dépôts vaseux du Barrémien et de l'Aptien. L'« **Etude micrographique** » qu'en a faite M. BLANCHET, au Laboratoire de Géologie de Grenoble (*Ann. de l'Un. de Gren., t. XXIX, n° 3, 3^e et 4^e trim. 1917*) (1), en confirmant cette attribution ancienne déjà, a précisé les caractères de cette importante formation. Grande abondance d'Orbitolines. Des algues du genre « Diplopore » s'y trouvent associées à de nombreuses Miliolidés, très communes dans les faciès zoogènes plus anciens, où par contre les Orbitolines sont plutôt rares. On y voit débiter les Bayozoaires qui ne s'épanouiront qu'au Lénonien. A noter enfin l'absence de Globigérines, qui semblent appartenir au faciès profond, contrairement à une opinion autrefois admise. Au nombre des échantillons soumis à l'étude (90 répartis en 23 planches), trois seulement proviennent de la Cluse de Chaille, Savoie. Ils présentent une structure oolithique très nette, et des sections de Textularidé et de Miliolidé.

(1) Travail exécuté au Laboratoire de Géologie de la Faculté des Sciences de Grenoble, pour l'obtention du diplôme d'Etudes supérieures de Géologie.

La faune urgonienne (1), malgré l'absence de l'habitat récifal, déjà émigré vers le Sud, atteste une grande activité organique, sans doute favorisée par une température encore douce. A la veille des mouvements alpins, ces conditions climatiques auront disparu du futur emplacement de la chaîne, et celle-ci, une fois formée, ne tardera pas à devenir le théâtre des grands phénomènes glaciaires. A ce sujet, les « **Etudes sur la période pleistocène de la partie moyenne du Bassin du Rhône** » (2) annoncent un ouvrage de toute première portée. Dans un chapitre intitulé : « Généralités sur les phénomènes glaciaires », MM. Kilian et Révil font une savante mise au point du rôle des anciens glaciers dans la formation de nos vallées. Celles-ci résultent de l'action alternative des glaces et des eaux qu'elles drainèrent à différentes reprises vers la dépression du Rhône.

A chaque période interglaciaire, les cours d'eau, reprenant possession de ces vallées, travaillaient à leur approfondissement avec une activité rajeunie. De proche en proche et pour atteindre leur profil d'équilibre, ils montaient à l'assaut des reliefs d'amont, jusqu'à la limite des glaciers en décrue. Ceux-ci formaient au-dessus d'une certaine cote, une sorte de bouclier protecteur qui défendait, contre l'érosion régressive, les têtes de vallées et leurs flancs, tandis qu'en aval, l'action affouillante des cours d'eau, prenant de l'avance, surcreusait son thalweg. Mises à découvert dans la suite, les surfaces abritées sous le manteau glacé formèrent des paliers d'où les eaux tombaient en cascades dans la principale vallée : paliers d'érosion, ruptures de pente, gradins de confluence, thalwegs surcreusés ne sont pas l'œuvre exclusive des glaciers, comme on avait tendance à le croire. Ceux-ci n'ont guère contribué à leur formation que d'une manière passive. Le rôle actif revient aux cours d'eau. Ainsi expliqués, les effets du surcreusement n'offrent plus aucune disproportion avec leur cause. En les attribuant aux glaciers, dont la puissance érosive apparaît faible, on admettait une anomalie, destinée à succomber tôt ou tard sous une explication plus rigoureusement activiste.

A chaque époque de progression, les glaciers occupant à nouveau les vallées, s'y livraient à un travail de façonnement et de

(1) W. Kilian. Sur une carte de la répartition du faciès urgonien dans le S. E. de la France. C. R. Assoc. Franc. p. l'Avanc. des Sc. Congrès de Nîmes, 1912.

(2) *Ann. de l'Univ. de Gren.*, t. XXIX, Nos 2 et 3, 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trim. 1917.

remblaiement, d'où résulte tout un cortège de formes. Celles d'érosion sont : le profil en U, les bassins à contre-pente, les roches moutonnées et polies, auxquelles il convient d'ajouter les verrous, dus à l'attaque des barrages rocheux par les eaux sous-glaciaires. Les formes de remblaiement sont : les cuvettes terminales, les vallums morainiques et les terrasses subordonnées, qui supposent déjà la collaboration des eaux de fonte.

On a identifié, avec certitude, trois glaciations dans les Alpes, faisant alterner les deux séries d'influences ci-dessus décrites et amenant l'emboîtement des formes. En tête des vallées, les paliers en gradins marquent les limites successivement atteintes par l'érosion régressive dans l'intervalle des glaciations diverses ; à leur débouché, en aval, les vallums emboîtés de moraines nous renseignent sur la progression maximum de ces glaciations elles-mêmes. Mais dans la partie moyenne, nombre d'influences secondaires sont venues compliquer les résultats de cette alternance. En effet, les fronts glaciaires n'ont pas oscillé entre des limites fixes ; en outre, reculs et avancées comportent des oscillations d'amplitude moindre ; enfin, les reprises de l'érosion torrentielle, à chaque période interglaciaire, n'ont pas une intensité égale et sont même loin d'être la règle. Telle période qui débute par une phase de creusement, se termine par un épisode de remblaiement et vice-versa. Il y a assez de discordance entre les oscillations des glaciers et cette succession de cycles, pour que l'on songe à faire dépendre cette dernière d'une autre cause. Sans entrer dans la description détaillée des formes résultant de cette interférence perpétuelle d'influences diverses, on peut conclure, avec MM. Kilian et Révil, à l'abandon définitif des « théories exclusives » et des « solutions simplistes » apportées au problème qui nous occupe par une science encore jeune.

Mais revenons à l'érosion interglaciaire : l'idée de chercher en aval, dans les oscillations du niveau de base, la cause de son rajeunissement périodique, est séduisante et nouvelle. De l'avis de mes maîtres, cette influence serait reconnaissable à la disposition des terrasses. Celles-ci, étagées à des niveaux divers et souvent emboîtées les unes dans les autres, ont été recoupées par les cours d'eau dans la suite. Si les reprises de l'érosion avaient été commandées exclusivement par les oscillations du niveau de base les terrasses devraient tendre à se confondre vers l'amont et à diverger vers l'aval. On aurait juste la disposition contraire, si les oscillations de tête étaient intervenues seules. Ces dernières pourraient consister soit dans les divers déplacements des fronts glaciaires, soit dans les mouvements épirogé-

niques des massifs alpins. D'après MM. Kilian et Révil, les influences d'amont et d'aval ont agi de concert sans qu'on ait réussi jusqu'ici à débrouiller leur jeu. Les études du Général de Lamotte en Algérie et ailleurs, celles de MM. Depéret et Gignoux sur les rivages de la Méditerranée pliocène et quaternaire ont établi l'existence de plusieurs oscillations du niveau de cette mer à ces différentes époques. Celles-ci durent fatalement avoir une répercussion sur la marche de l'érosion dans les Alpes. Le rythme de ces oscillations étant connu, il reste à le synchroniser avec la succession des cycles d'érosion dans nos vallées. La solution de ce problème aurait l'avantage d'incorporer en quelque sorte l'ensemble des phénomènes glaciaires à l'histoire tectonique des régions alpines. Car, reliés aux oscillations de rivage, ils se rattacheraient par celles-ci, aux mouvements épirogéniques ou eustatiques, qui ont affecté toutes les régions après la grande surrection de la chaîne.

Les vues nouvelles de MM. Kilian et Révil auront, sur l'évolution des questions glaciaires, le même retentissement que celles de MM. Penck et Brüchner, auxquels ils rendent d'ailleurs hommage en un long chapitre consacré à l'historique de toutes les publications de quelque importance, sur le problème qui nous occupe. Il est permis de se réjouir de cette réplique française à la science, jadis envahissante, d'outre-Rhin.

Nous ne ferons qu'indiquer ici les régions examinées en détail par MM. Kilian et Révil dans la partie déjà publiée de leurs « Etudes ». Ce sont, dans l'avant-pays, les régions lyonnaise, dauphinoise, valentinienne, rhodanienne. Avec les « Environs de Bellegarde », ils en viennent à la Savoie.

Trois notes à l'Académie des Sciences ont précédé la publication en cours, touchant notre pays. L'une de *M. Kilian* sur « **L'Age exact de la plaine des Focailles, près de La Roche-sur-Foron, et sur les stades fluvioglaciers du Genevois-Faucigny** » (*C.-R. Ac. des Sc. le 3 oct. 1916*) distingue, dans les vallées du Rhône, de l'Arve et du Fier, les alluvions se rapportant à quatre stades, tous postérieurs à la glaciation würmienne, à savoir : un stade würmien de retrait ; un stade du maximum neowürmien ; un stade neowürmien de retrait ; enfin un stade bühlien. En outre, elle signale des stades plus récents encore en amont dans ces trois vallées, ainsi que dans celle de l'Arc.

Celle-ci fait ensuite l'objet des deux autres notes. La première, sur « **la formation pleistocène et la morphologie de la vallée de l'Arc** » (*C.-R. Ac. des Sc. 2 janv. 1917*), énumère les don-

nées, formes d'érosion et dépôts divers, à l'aide desquels peut être reconstituée l'histoire de cette vallée. Celle-ci se trouve esquissée dans une seconde note : « **Histoire de la vallée de l'Arc à l'époque pleistocène** » (*C.-R. Ac. des Sc. 15 Janv. 1917*), où MM. Kilian et Révil distinguent quatre stades, ici postérieurs à celui de Chignin. Ce sont les stades de Chamousset, de Saint-Michel, de Termignon, de la Magdeleine. Les cuvettes terminales de chacun d'entre eux s'appuient, à l'aval, contre les verrous rocheux du Pas-du-Roc, de l'Esseillon et de Lans-le-Villard. Quant à la dépression d'Epierre, elle serait plus ancienne. Elle est en partie remblayée, ainsi que les défilés Pontamafrey-Saint-Jean et Saint-Michel-Modane, par des cônes de déjections de divers âges et souvent emboîtés les uns dans les autres.

Au-delà des cuvettes de La Magdeleine-Bessans, nous entrons « dans le domaine des oscillations les plus récentes » et celles-ci nous conduisent jusqu'aux fronts des glaciers actuels.

Abbé P. COMBAZ,

Licencié ès Sciences.



L'Imprimeur-Gérant, GUÉLARD.

Chambéry. — Imprimerie Générale Savoissienne, 5, rue du Château.



